

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Master Information, Médiation Scientifique et Technique (IMST)

Spécialité Information Scientifique et Médiation en Environnement

Promotion 2018-2020

LA MEDIATION COMME OUTIL POUR APPREHENDER LES CONFLITS

ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION POUR LE SITE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE



Auteur du mémoire : **Lucie Pichot**

Tutrices professionnelles : **Coralie Hermeloup,** Responsable de la communication à la Tour du Valat

Brigitte Poulin, Chef du département Ecosystèmes à la Tour du Valat

Tutrice universitaire : **Chantal Aspe**, Maître de conférences et Professeure à Aix-Marseille Université

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, un grand merci à Jean Jalbert, directeur général de la Tour du Valat, de m'avoir offert la possibilité de réaliser mon stage de fin d'études au sein de la fondation.

Mes seconds remerciements s'adressent à mes deux tutrices professionnelles, Brigitte Poulin, chef du département « Ecosystèmes » et à Coralie Hermeloup, responsable de la communication à la Tour du Valat, pour l'encadrement, la pédagogie et la confiance qu'elles m'ont accordées.

Merci à Marc Thibault, chef de projet « gestion et restauration des zones humides » à la Tour du Valat, pour ses précieux conseils dans l'élaboration du plan stratégique de communication.

Je remercie aussi plus généralement toute l'équipe de la Tour du Valat, et toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la bonne réalisation de mon travail, pour leur coopération, leur accueil et leur gentillesse. Je remercie par ailleurs, tous les bénévoles, stagiaires, volontaires en service civique, volontaires européens, à la Tour du Valat, dont j'ai eu la chance de croiser le chemin, pour leur entraide, leur bonne humeur et pour les différents savoirs qu'ils m'ont transmis.

Je tiens aussi à remercier tous les acteurs que j'ai été amené à rencontrer dans le cadre de ma mission de stage : le Parc Naturel Régional de Camargue, la Société Nationale de Protection de la Nature, le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles et le Conservatoire du Littoral.

Mes remerciements vont également à Chantal Aspe, ma tutrice universitaire, pour m'avoir accompagnée dans ma réflexion tout au long de ces 6 mois de stage. Je remercie également, toute l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels du Master Information Scientifique et Médiation en Environnement pour nous avoir offert de solides connaissances ainsi qu'une formation de qualité.

Je remercie l'ensemble de ma promotion de master 2018-2020 pour ces deux années mouvementées, riches en discussions, en débats et en entraide. Merci, pour cette ambiance et pour le soutien (surtout pendant cette période compliquée liée à la crise sanitaire et au confinement).

Enfin, je remercie ma famille pour avoir toujours respecté mes choix pendant mon parcours scolaire et universitaire et pour m'avoir toujours soutenue et encouragée dans les différentes étapes que j'ai pu traverser.



SOMMAIRE

Introduction 7

I. Avant-propos 8

1.1 Présentation de la structure d'accueil : la Tour du Valat 8

1.1.1 Historique 8

1.1.2 Missions 9

1.1.3 Le domaine de la Tour du Valat 9

1.2 La place de la médiation à la Tour du Valat 10

II. La Camargue, un territoire source de conflits 12

2.1 Un territoire sous l'influence de l'eau 12

2.2 Des enjeux qui divisent 13

III. La place du médiateur en territoire conflictuel 14

3.1 Le médiateur comme élément relais et source d'information 14

3.2 Le médiateur comme analyste des conflits d'usages 15

IV. Réalisation d'un plan stratégique de communication sur le site des EMSC 16

4.1 Mise en contexte 16

4.1.1 Présentation des Etangs et Marais des Salins de Camargue 16

4.1.2 Bilan de l'action en cours 16

4.1.3 Conflits d'usages et intérêt de la médiation 17

4.2 Les parties prenantes : définition des publics cibles 18

4.2.1 Les porteurs de projets 18

4.2.2 Les publics cibles 18

4.3 Méthode de travail 19

4.3.1 Les hypothèses de départ 19

4.3.2 Les entretiens semi-directifs auprès des gestionnaires et du CdL 19

4.3.3 Les entretiens semi-directifs auprès d'acteurs locaux 19

4.4 Analyse et synthèse des résultats obtenus 20

4.4.1 Analyse des entretiens semi-directifs avec les gestionnaires 20

4.4.1.1 Enjeux en terme de gestion 20

4.4.1.2 Enjeux en terme de communication 21

4.4.1.3 Communication antérieure 21

4.4.1.4 Communication spécialisée 23

4.4.1.5 Communication interne 23

4.4.2 Analyses des entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux 24

4.4.2.1 Identité du site 24
4.4.2.2 Perception de la gestion du site 25
4.4.2.3 Perception de la communication 27
4.5 Intégration des résultats pour la réalisation du plan stratégique de communication 29
4.5.1 Axe de communication 29
4.5.2 Les objectifs 29
4.5.3 Les canaux de diffusion 30
4.5.4 Objectifs de communication et messages principaux 31
4.5.5 Propositions d'actions 36
4.5.5.1 Pour répondre à l'objectif n°1 : Développer une « identité de site » 36
4.5.5.2 Pour répondre à l'objectif n°2 : Partager et faire comprendre les enjeux de gestion 38
4.5.5.3 Pour répondre à l'objectif n°3 : Favoriser la consultation et la concertation entre les différents acteurs 41
4.5.6 Tableau récapitulatif de la stratégie de communication 43
4.6 Les critères de succès et d'évaluation 45
4.7 Atouts et limites de la stratégie de communication 45
V. Le plan de communication comme outil de médiation 47
5.1 Définition du plan de communication 47
5.2 Adaptation du plan de communication pour le site des EMSC 47
VI. Retours d'expérience et bilan personnel 49
6.1 Sur mon stage au sein de la Tour du Valat 49
6.2 Sur ma formation au sein du Master ISME 50
Conclusion 51
Références bibliographiques 52
Annexes 54
Annexe n°1 : Tableau des hypothèses (Analyse SWOT) 55
Annexe n°2 : Grille d'entretien gestionnaires / propriétaires 57
Annexe n°3 : Grille d'entretien acteurs locaux 58
Annexe n°4 : Questionnaire en ligne à destination des locaux/usagers 60
Annexe n°5 : Fiche activité « Qui mange quoi ? » 75
Annexe n°6 : Fiches Solutions Fondées sur la Nature 77
Résumé / Abstract 88

LISTE DES ABREVIATIONS

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection Biotope

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CdL : Conservatoire du Littoral

COTECH : Comité technique

COGEST : Comite de gestion

CODIR : Comité de direction

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

EMSC : Etangs et Marais des Salins de Camargue

Master ISME : Master Information scientifique et médiation en environnement

MedWet: Mediterranean Wetlands (Initiative MedWet)

NBS : Nature-based solutions (Solutions fondées sur la nature)

PNRC : Parc Naturel Régional de Camargue

RNC : Réserve Nationale de Camargue

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SNPN : Société Nationale de Protection de la Nature

SYMADREM : Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer

TdV : Tour du Valat

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZH : Zones humides

ZHM : Zones humides méditerranéennes



INTRODUCTION

La Camargue, région naturelle située au bord de la Méditerranée, à cheval sur deux départements, les Bouches-du-Rhône et le Gard, est reconnue comme une zone humide d'intérêt international pour son avifaune et la diversité de ses écosystèmes. Considérée également comme la plus vaste zone humide de France, la Camargue, formée par le delta du Rhône est un support d'écosystèmes riches et originaux. Ce territoire en pleine mutation est complexe et sensible du fait de la diversité de ses usages recensés et il subit des pressions humaines considérables. Au cœur de ces activités : la gestion de l'eau.

En effet, l'eau est sujette à de nombreuses pressions d'origines anthropiques, à l'heure où de nombreux travaux scientifiques démontrent l'intérêt de préserver les zones humides en raison des services écosystémiques qu'elles nous offrent et des diverses fonctions dont elles font l'objet. Tous les milieux naturels camarguais dépendent fortement aujourd'hui de l'intérêt que leur accordent les divers usagers (Grillas, Mathevet et Mauchamp, 2002).

Dans l'essai de Raphaël Mathevet, *« Camargue incertaine »,* l'auteur de la préface, Jacques Weber, anthropologue spécialiste de la biodiversité et de la gestion des ressources naturelles, souligne directement l'importance de la place de l'Homme sur cet espace complexe et conflictuel :

« Ici, les humains sont les médiateurs des affrontements entre terre, mer et fleuve, et ce rêve résulte de l'artificialisation des milieux et de la maîtrise des eaux, douces et salées. »

Les zones humides ne sont plus seulement régies par leurs intérêts écologiques et hydrologiques mais également par un réseau complexe de relations entre les communautés humaines et les institutions. L'exemple de la Camargue est pertinent : cette région naturelle a été dessinée, façonnée en grande partie par les activités humaines. Or, chaque communauté, chaque institution, chaque typologie d'usagers possèdent leurs propres intérêts dans ces choix de gestion. Ces intérêts qui diffèrent, engendrent donc des conflits, dont les origines demeurent identiques : la maîtrise des niveaux d'eau et de la salinité.

La considération des conflits d'usages, ainsi que leurs compréhensions s'avèrent d'une importance capitale si la société veut se donner les moyens de gérer durablement, de conserver et de protéger les zones humides. Appréhender ces conflits en s'intéressant à ce nouvel état des relations homme-nature est un axe de médiation qui suscite une réflexion certaine.

À travers ce mémoire, on s'intéressera donc à une forme de médiation particulière, celle qui participe à l'atténuation des conflits. La médiation est un processus vivant, en évolution constante qui doit s'adapter aux territoires où les conflits puisent leur origine. En prenant l'exemple du territoire Camarguais et en particulier celui du site naturel des Etangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC), nous nous interrogerons sur la place de la médiation en territoire conflictuel :

Comment la médiation peut-elle participer à l'appréhension des conflits d'usages ?

Dans une première partie, je présenterai mon organisme d'accueil, la Tour du Valat, ainsi que la place de la médiation au sein de cette fondation. Je m'interrogerai par la suite, sur l'origine des conflits en Camargue et sur la position du médiateur face à ces conflits. Une présentation du site des EMSC sera réalisée, ainsi que ma réflexion pour l'élaboration d'un plan stratégique de communication en vue d'appréhender les conflits sur ce site naturel. Enfin, je conclurai ce mémoire, sur le plan de communication comme outil de médiation et j'établirai un retour d'expérience sur ma formation universitaire et professionnelle.

I. AVANT-PROPOS

1.1 Présentation de la structure d'accueil : la Tour du Valat

La **Tour du Valat** est un institut de recherche situé au cœur de la Camargue, qui a pour objectif de développer des activités de recherche scientifique et de conservation des zones humides méditerranéennes. La Tour du Valat est une fondation à but non-lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1978.

1.1.1 Historique

Cet institut privé fut créé en 1954 par le docteur en biologie Luc Hoffmann, co-fondateur du Word Wildlife Fund (WWF) en 1961 et de la Convention Ramsar (convention relative aux zones humides d'importance internationale) en 1971. Luc Hoffman était considéré comme un naturaliste visionnaire et passionné d'ornithologie, convaincu de l'importance de la préservation des zones humides. Pour lui, leur conservation ne pourrait se faire sans concilier les activités humaines et la protection du patrimoine naturel.



Photo 1 : Luc Hoffmann et un guêpier d'Europe © Photothèque Tour du Valat

« Mieux comprendre les zones humides pour mieux les gérer » sont les mots d'ordres depuis plusieurs décennies dans l'élaboration des programmes de recherche et de gestion menés par la fondation.

La Tour du Valat a été le premier organisme à avoir élaboré un plan de gestion quinquennal pour une réserve naturelle en France, en 1986. Un certain nombre d'expérimentations des chercheurs de la fondation sont réalisées sur le domaine de la Tour du Valat.



Photo 2 : Luc Hoffman en 1971 en Iran à l'occasion de la signature de la convention de Ramsar

Depuis le début des années 90, la Tour du Valat est aussi à l'initiative de MedWet, un vaste programme international à long terme, collectif et concerté, qui réunit tous les gouvernements de la région, l'Autorité palestinienne, la Commission européenne, la Convention de Ramsar, les conventions de Barcelone et de Berne ainsi que des ONG et des centres « zones humides » internationaux afin de promouvoir une meilleure utilisation des zones humides.

A ce jour, la Tour du Valat emploie environ quatre-vingts salariés ainsi que des chercheurs associés qui interviennent dans toute la Méditerranée. Les équipes développent des programmes de recherche et de gestion intégrées qui favorisent les échanges entre usagers des zones humides et chercheurs. Les résultats sont transférés par le biais de la formation et la mise en place de projets innovants menés en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, nationaux et internationaux.

1.1.2 Missions

La Tour du Valat s'est donné pour mission lors d'une conférence internationale sur les zones humides méditerranéennes à Grado (Italie) en 1992 : ***« d'arrêter la perte et la dégradation des zones humides méditerranéennes et de leurs ressources naturelles, les restaurer et promouvoir leur utilisation rationnelle ».***

Sa mission principale est d'assurer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides, améliorer leur compréhension, leur fonctionnement en mobilisant une communauté d'acteurs. Les quatre objectifs majeurs sont de comprendre le fonctionnement et l'évolution des zones humides grâce à des bases scientifiques solides, de gérer ces zones afin de transmettre ensemble et convaincre les différents acteurs et partenaires de relever ces défis.

L'institut favorise une approche transdisciplinaire en diversifiant ses thématiques d'études : ornithologie, écologie végétale, hydrologie, ichtyologie, géographie, géomatique, socio-économie dans le but de mieux comprendre et de mieux gérer les zones humides. Ces programmes s'articulent en trois départements : Conservation des espèces, Conservation des écosystèmes et Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes qui étudie l'état de ces milieux.

Son mode d'action diversifié est voué à apporter des réponses concrètes à des enjeux-clés : générer la connaissance et la partager pour renforcer les capacités des acteurs, qu'ils soient usagers, gestionnaires ou scientifiques, nourrir une gestion effective de ces milieux, et alimenter les politiques publiques.

La Tour du Valat est aussi un centre de ressources documentaires spécialisé en écologie des zones humides où chaque année de nombreux chercheurs, professionnels, étudiants viennent consulter les ressources scientifiques.

1.1.3 Le domaine de la Tour du Valat

Le domaine de la Tour du Valat s'étend sur 2 649 hectares dont 1845 hectares sont classés sous le statut de Réserve Naturelle Régionale depuis juillet 2008. On y retrouve tous les habitats naturels caractéristiques de la Camargue, tels que les mares temporaires, les montilles ou les sansouïres. Ainsi, le site sert de « laboratoire à ciel ouvert » où de multiples expérimentations sont réalisées par les chercheurs de la Tour.



Photo 3 : Paysage de sansouïre sur le domaine de la Tour du Valat

1.2 La place de la médiation à la Tour du Valat

La Tour du Valat a donc pour mission principale d'assurer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides méditerranéennes. Au-delà des activités de recherche ayant pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement de ces espaces naturels, il est important de communiquer sur la nécessité de leur protection. En effet, la médiation environnementale passe avant tout par le besoin de mieux communiquer avec le public, les institutions, les usagers et la population locale. La prise de conscience collective sur les impératifs écologiques auxquels nous devons faire face est un élément à ne pas négliger pour favoriser l'implication des différents acteurs dans les actions de gestion mises en place.

La Tour du Valat possède son propre **service de communication**. De nombreux outils (site internet, rapport d'activités, newsletter), reportages et conférences sont coordonnés par l'équipe de communication en vue de valoriser les études scientifiques des chercheurs de la fondation. Des actions de suivi scientifique comme le baguage des Flamants roses sont tous les ans mis en lumière dans les médias.

À l'occasion de la **Journée Mondiale des Zones humides**, la Tour du Valat ouvre ses portes au public et organise des sorties terrains, des animations, des petites conférences afin de partager ses activités de recherche. La fondation participe aussi tous les ans au **Festival de la Camargue et du Delta du Rhône**.

Le département **« Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes »** (OZHM) coordonné par la Tour du Valat et créé dans le contexte de l'Initiative pour les zones humides méditerranéennes : MedWet est aussi à considérer comme une forme de médiation. En effet, l'objectif de cet observatoire est de combler les lacunes dans les connaissances sur l'état et les tendances des écosystèmes des zones humides de la région et de sensibiliser à leurs multiples valeurs. Son objectif ultime est d'améliorer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides en informant le plus largement possible, en particulier les décideurs et le public.

La Tour du Valat anime aussi le **« Pôle-relais lagunes méditerranéennes »,** en relation étroite avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Les missions du Pôle-relais lagunes sont de favoriser une meilleure reconnaissance des territoires lagunaires et d'encourager leur gestion durable par :

- L'animation du réseau d'acteurs via des formations, une plateforme recherche-gestion et l'animation du Forum Interrégional des Lagunes MEDiterranéennes (FIL MED) pour appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion.
- La mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, via la « Lettre des lagunes » et la base de données bibliographiques et leurs relais nationaux, le Portail national Zones Humides et le Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité ».
- La sensibilisation en particulier du grand public et des élus à la gestion durable des lagunes par la coordination de la Journée mondiale des zones humides et des Journées Européennes du Patrimoine, par l'organisation de rencontres entre élus et la remise d'un Prix Pôle-relais valorisant une action innovante réalisée sur un territoire lagunaire.

La Tour du Valat assure aussi le secrétariat de **l'Alliance méditerranéenne pour les zones humides**. Cette alliance aspire à augmenter collectivement la visibilité des zones humides dans la société méditerranéenne et en particulier dans les politiques régionales, nationales et internationales par la

promotion de leur utilisation durable, en se basant sur l'innovation et la valorisation des meilleures pratiques comme catalyseurs du changement. Afin de réaliser sa mission, l'Alliance entend :

- Échanger et partager entre les membres de l'Alliance les savoirs, sources d'informations, expériences, meilleurs pratiques, gestion exemplaire de sites, etc., de façon multidirectionnelle
- Renforcer les capacités de la société civile au sens large afin d'accroître son efficacité dans les actions de gestion et conservation des zones humides
- Relier efficacement les initiatives et acteurs locaux, nationaux et régionaux via des actions conjointes innovantes ciblées sur des politiques prioritaires et des sujets stratégiques
- Accroître la visibilité publique des zones humides par une communication commune basée sur des connaissances scientifiques et des messages concertés sur la valeur des zones humides, les avantages et bénéfices multiples qu'elles procurent à la population, et les solutions qu'elles représentent face aux changements globaux, dont le changement climatique

Une association appelée **« Association des Amis de la Tour du Valat** » a aussi été créée à l'occasion des 60 ans de la fondation, ses les objectifs sont :

- De rassembler et animer le réseau des personnes physiques ou morales qui partagent les valeurs et la philosophie de la Fondation Tour du Valat ;
- De créer les conditions d'échange, de partage et de production de connaissances et d'expériences dans les domaines de la conservation, la protection, l'expertise, la mise en valeur, l'animation du patrimoine des zones humides méditerranéennes, permettant de soutenir l'activité de la Fondation Tour du Valat ;
- De promouvoir par tous moyens (humains, logistiques, financiers) l'action de la Tour du Valat auprès du public, et tout particulièrement auprès des acteurs des zones humides (décideurs, gestionnaires, ONG etc.…)

Bien qu'il n'y ait pas de pôle dédié à la médiation scientifique au sein de la fondation, la Tour du Valat propose ses propres formes de médiations au travers de ses différentes actions. Cependant, on peut constater que les actions de communication à destination de la population Camarguaise sont les plus faibles. En effet, la Tour du Valat ouvre ses portes seulement 1 fois par an au public et communique beaucoup aux niveaux nationaux et internationaux.



Photo 4 : Journée portes ouvertes à la Tour du Valat dans le cadre de la Journée Mondiale pour les Zones Humides

2.1 Un territoire sous l'influence de l'eau

La Camargue est une vaste unité biogéographique correspondant au delta du Rhône. Elle s'est formée sous l'effet conjugué du fleuve Rhône et de la mer Méditerranée en accumulant et en répartissant des sédiments sur une vaste plaine et son embouchure. Ce territoire est composé d'un ensemble de zones humides s'étendant sur 145 300 ha. Le delta du Rhône est réputé pour sa mosaïque de milieux liée au gradient de salinité (de doux à sursalé), au rythme des inondations (sec ou inondé) et au mode de gestion (naturel ou artificiel) (Vianet, 2013). Ce delta se caractérise donc par des conditions particulières liées au sel et au cycle annuel et interannuel de l'eau, présentant ainsi la région sous forme de grands ensembles de végétation et d'une mosaïque d'habitats riches, juxtaposés et interconnectés. Les activités économiques développées sur ces territoires ont entraîné une perte très importante des milieux naturels, évaluée à 43 % entre 1942 et 1984 (PNR de Camargue, 2001). Depuis, cet espace cumule les statuts de protection : Site RAMSAR, Réserve de Biosphère MAB-UNESCO, ZNIEFF, Natura 2000.

Deux entités paysagères se distinguent en Camargue :

- La **Camargue fluvio-lacustre** : cet ensemble géomorphologique d'altitude plus élevée, correspond à la partie nord de la Camargue. On l'appelle aussi la « Camargue agro-pastorale ». Cette partie du territoire est formée essentiellement de bourrelets alluviaux enserrant des dépressions humides où prédomine l'eau douce. En raison de la proximité de l'eau douce, ces bourrelets étaient le domaine de la forêt. Mais depuis l'antiquité, l'homme y a installé, à l'abri des inondations, ses cultures, pâturages, habitations et voies de communication. Les dépressions humides sont, elles, colonisées par le roseau. Les capacités d'irrigation et de drainage développées au fil des siècles ont permis d'étendre les cultures, notamment les rizières, aux zones de pelouses puis aux parties basses marécageuses.
- La **Camargue laguno-marine** : façonnée par les incursions marines, cette partie du territoire est sous l'emprise du sel. Elle présente des mosaïques de lagunes et sansouïres s'étendant à perte de vue, et possède une physionomie caractéristique, sauvage et attrayante. L'altitude y est très faible (point culminant à15m), parfois inférieure au niveau de la mer. Son étendue a donc, par le passé, beaucoup fluctué avec celui-ci. La Camargue laguno-marine est le siège de conditions écologiques extrêmement variables, surtout d'un point de vue hydrologique, que les salins de Giraud et d'Aigues-Mortes ont fortement atténué par la conversion des lagunes en bassins successifs de concentration du sel. L'étang du Vaccarès (6 300 ha) et ses marais périphériques, assurent la transition entre la Camargue fluvio-lacustre et la Camargue laguno-marine.

Les avancées ou les reculs du rivage autant que les divagations des bras du Rhône ont longtemps conféré au delta du Rhône une grande instabilité. L'endiguement des bras du fleuve et la construction de la digue à la mer, achevés à la fin du 19^{e} siècle, ont permis de contenir aussi bien les crues que les invasions d'eau salée. Par ailleurs, l'aménagement d'un considérable réseau d'irrigation et de drainage a permis à l'homme de contrôler l'équilibre des différents milieux naturels et même d'en modifier l'évolution. Ainsi, bon nombre de paysages qui semblent naturels ont en réalité été façonnés selon l'usage qui leur a été donné : l'industrie salinière, la riziculture et plus récemment le tourisme.

La gestion des ressources naturelles et la production issue de ce territoire contribuent grandement à la mise en place d'un réseau social et à l'affirmation d'une identité culturelle Camarguaise. Les zones humides sont des espaces multiusages (chasse, pêche, pâturage, coupe du roseau, découvertes

nature, protection) où chaque activité est à même d'exiger une gestion spécifique du milieu souvent peu ou pas compatible avec les autres. La gestion de l'eau apparaît comme un enjeu commun et conflictuel entre les différentes activités (Mathevet, 2004). Il semble que ce soient ces conflits d'usages qui aient produit le paysage actuel de la basse Camargue (Picon, 1987).

2.2 Des enjeux qui divisent

Qu'ils soient de nature économique, biologique et/ou culturel, l'eau est sujette à de forts enjeux sur le territoire camarguais. La diversité des usages sur le territoire camarguais semble être à l'origine des tensions sociales. Comme dit précédemment, l'eau est un lien majeur entre les activités humaines et les écosystèmes (Dervieux, 2005). C'est de la diversité des intérêts que naissent des sérieuses divergences, génératrices de conflits entre usagers des zones humides. Espaces humanisés, les milieux aquatiques ne sont donc plus seulement régis par les processus écologiques et hydrologiques, mais également par un réseau complexe de relations entre les communautés humaines et les institutions. (Mathevet, 2004). La gestion de l'eau relève d'une logique économique (production agricole et salinière), mais produit une zone d'un intérêt biologique remarquable, intéressant la sphère scientifique (Claeys-Makdade, 2003).

À partir de 1860, un premier ouvrage est construit entre les deux bras du Rhône afin d'empêcher l'incursion des eaux salées dans le delta du Rhône. Cet ouvrage est appelé la digue à la mer. Les échanges entre la mer et l'intérieur des terres sont « contrôlés » grâce à la manipulation de vannes. Ainsi, l'Homme peut « choisir » le degré de salinité et les niveaux d'eau sur plusieurs milliers d'hectares. La détermination de ces deux facteurs (salinité et niveau de l'eau) résulte d'intérêts variés (agricoles, halieutiques, protection de la nature et sécurité publique). Ces différents usages de l'eau engendrent donc de forts enjeux sur le territoire Camarguais et sont source de conflits entre les acteurs locaux. En effet, pour la qualité de l'eau, les besoins divergent en premier lieu sur la salinité. L'eau douce est nécessaire en agriculture, l'eau saumâtre pour certains milieux naturels et l'eau salée pour la saliculture. La qualité biologique et chimique de l'eau sont aussi des facteurs qui inquiètent les gestionnaires d'espaces naturels à cause de l'utilisation massive de pesticides agricoles et de l'irrigation massive du delta par l'eau du Rhône de qualité moyenne.

Concernant la saisonnalité des besoins en eau et la quantité d'eau, il faut savoir que c'est la riziculture, activité agricole dominante sur le territoire, qui se retrouve en tête des réseaux hydrauliques. L'industrie salinière fait aussi partie des plus gros consommateurs qui ont des besoins en eau (eau de mer) notamment au printemps et en été. Pour répondre à ce besoin, l'hydrologie du delta est inversée par rapport à son régime naturel. Cela n'est pas favorable pour la conservation de certaines espèces faunistique et floristique. De plus, la période des besoins d'autres usagers comme les chasseurs, les éleveurs et les coupeurs de roseaux sont spécifiques et peu compatibles avec ce mode de gestion.

Toutes ces questions relatives à l'eau engendrent des difficultés de gestion au vu des intérêts variés de chaque acteur. Une concertation est animée par le PNRC au sein d'une « Commission exécutive de l'eau » où tous ces intérêts sont représentés. La Camargue fait donc face à des problèmes de compatibilité entre ses usages car les besoins en eau peuvent être différents sur un même espace. De plus, l'usage de l'eau est souvent dépendant, tributaire d'un autre usage : l'inondation des marais de chasse, d'étangs pour la conservation d'oiseau ou de pâturages s'effectue à partir du réseau agricole (notamment la riziculture). Enfin, la gestion de l'eau crée un environnement artificialisé (trop humide, trop salé) ce qui engendre un déséquilibre. Les milieux naturels sont alors menacés, ce qui conduit généralement au cloisonnement d'espaces soit par la création d'espaces tampons (RNC) soit par la mise en place d'aménagements visant à rompre les échanges entre les milieux (digues, barrage...).

III. LA PLACE DU MEDIATEUR EN TERRITOIRE CONFLICTUEL

3.1 Le médiateur comme élément relais et source d'information

Au cours de mes 6 mois de stage au sein de la Tour du Valat, j'ai pu me questionner à travers ma mission de stage sur l'intérêt d'une médiation dans un milieu conflictuel. En effet, la réalisation d'une stratégie de communication dans le but de favoriser les échanges entre les différents acteurs et d'appréhender les conflits au cœur d'un espace naturel, m'a permis d'obtenir une réflexion générale sur les rôles et les formes que peut prendre la médiation.

Selon Ghislaine Azemard (2013 ; 124), la médiation peut se définir comme « un procédé de communication et de transmission qui utilise un ou plusieurs intermédiaires, qui peuvent être de nature différente. La médiation permet de rendre accessibles des informations par différents processus de codage-décodage ». Le médiateur scientifique, et plus largement dans la diffusion des sciences, entre ceux qui éditent et ceux qui diffusent, joue ici le rôle de vulgarisateur scientifique. En d'autres termes, il réécrit et adapte un discours premier en un discours second à destination d'un public identifié, comme le mentionne Authier :

« *La vulgarisation scientifique (désormais V.S.) est classiquement considérée comme une activité de diffusion, vers l'extérieur, de connaissances scientifiques déjà produites et circulant à l'intérieur d'une communauté plus restreinte […] Transmission d'un discours existant en fonction d'un nouveau récepteur, la V.S. se donne donc d'emblée comme pratique de reformulation d'un discours source (désormais D1) dans un discours second (D2).* » (Authier, 1982). L'expression « vulgarisation de la science » apparaît au XIXe siècle pour désigner le fait de diffuser les connaissances savantes en les mettant à la portée du grand public (Rasse, 2007).

Le médiateur scientifique au sein d'un territoire conflictuel tel que la Camargue, adapte donc le discours des gestionnaires d'espaces naturels et des scientifiques. Il use de son savoir-faire de « mise en scène de la communication plus que de transmission de connaissances » (Authier, 1982), c'est-à-dire qu'il articule le discours via des figures de style, la rhétorique, dans des documents de communication réalisés, afin de rechercher l'adhésion des acteurs locaux au discours initial. Le médiateur est donc un élément source d'information car il est capable de rassembler et d'analyser les différentes informations et permet de relayer ces informations à des publics qui soit ne s'informent pas par eux même et/ou qui ne peuvent pas vérifier la véracité de l'information et/ou décrypter par eux-mêmes l'information. Ainsi, le médiateur offre une transmission d'un discours : *« La reformulation par discours rapporté est une modalité très particulière, en ce qu'elle fait place dans le discours 2 (D2) à la mention du discours 1 (D1) et de son énonciation : faisant de D1 son objet explicite, elle se place d'emblée, vis-à-vis de lui, dans une position distanciée, dite, qui est incompatible avec l'idée d'une copie de D1, qu'elle soit produite par traduction, contraction, adaptation... Ainsi, si la V.S. se donne pour tâche de transmettre des connaissances figurant dans un discours D1 sous la forme d'un discours sur le monde, ce n'est pas en énonçant, à son tour, en D2, un discours du même type adapté au nouveau récepteur — comme c'est le cas, nous semble-t-il pour les manuels et les encyclopédies — mais en prenant appui, explicitement, sur ce discours D1 »* (Authier, 1982).

Mais la médiation peut prendre différentes formes. En effet, hormis cette compétence de vulgarisation scientifique, j'ai pu me rendre compte que le médiateur doit avoir pour principale qualité l'adaptabilité et la neutralité. La médiation ne se résume pas à la vulgarisation scientifique, mais cherche à accompagner les différents acteurs et publics à réfléchir et à construire une réflexion autour de sujets qui peuvent prêter à la discussion et au débat. Un médiateur est meilleur lorsqu'il arrive

psychologiquement nu à une médiation (Colin, Fiutak, Planès, 2001). Le médiateur n'oriente pas les avis et les jugements, il se doit de rester neutre surtout dans les sujets qui peuvent créer un conflit, une mésentente.

3.2 Le médiateur comme analyste des conflits d'usages

Le conflit est un « concept nomade », une notion scientifique étudiée dans différents domaines et dont les échanges interdisciplinaires sont à la source de nouvelles compréhensions (Stenger, 19878 ; Dumas, 1999). Le conflit peut donc se définir de différentes façons. Classiquement, le conflit est défini comme suit : *« Le conflit résulte d'une incompatibilité objective entre les objectifs ou les intérêts de différentes personnes* » (Ravn, 1998).

Dans une démarche organisationnelle, le conflit est considéré comme un échec des mécanismes de prise de décision dans un groupe (March et Simon, 1958, p. 112, cités par Rahim, 2010). Ces définitions de conflits nous présentent donc ce que n'est pas le conflit (une décision de groupe prise avec succès). Tedeschi et collaborateurs (1973, p232, cités par Rahim, 2010) définissent le conflit sur ce qui le constitue : « *un état interactif dans lequel les comportements ou les objectifs d'un acteur sont à un certain degré incompatibles avec les comportements ou objectifs d'un autre acteur* ». Litterer (1966, p. 180, cité par Rahim, 2010) dit du conflit qu'il s'agit « *d'un type de comportement qui se présente lorsque deux partis (ou plus) sont en opposition ou en bataille [..]* ». Retenons que le conflit est un état interactif impliquant au moins deux partis réagissant l'un à l'autre, lié à la perception des intérêts, au ressenti d'une douleur (physique ou psychologique), au fait de considérer une personne comme responsable et à la pulsion de réagir (Marcq, 2016).

La médiation est aussi l'une des principales méthodes de gestion non-violente des conflits. Elle a notamment pour rôle d'aider des groupes d'individus, des personnes, des acteurs à renouer le contact. Ensuite, elle peut les aider et les accompagner jusqu'au bout du processus afin qu'elles puissent trouver une solution, leurs solutions, à leurs problèmes. En effet, en s'appuyant sur la vulgarisation scientifique, le médiateur amène et invite les différents acteurs à réfléchir à leurs schémas de pensée dans le contexte territorial : *« Derrière la mission de rétablir, dans les faits, la communication, par le moyen du discours la V.S. remplit une autre fonction – visant aussi, mais sur un autre plan, la « cohésion sociale » : pouvoir de nombreux lecteurs d'une représentation confortable de leur position relativement à la science, dans un jeu de communication dont les discours exécutent en lui-même les figures. »* (Authier, 1982). La médiation n'a pas pour vocation de résoudre les conflits mais accompagne les individus à trouver par eux-mêmes des compromis et/ou des solutions afin d'atténuer les conflits en cours ou futurs. Ce processus passe avant tout par la communication des informations jugées pertinentes par le médiateur.

« Comprendre les différents conflits exige une pensée en termes de paysages et de situations comme unités agissantes. Une pensée en termes d'agencements entre l'environnement, les différents organismes en présence et les variables, souvent cachées, liées aux processus de la longue durée. » (Bensayag, Rey, 2012)

Analyser les conflits d'usages à travers des entretiens semi-directifs permet au médiateur de se rendre compte des intérêts de chaque acteur et de comprendre les origines du conflit. Ainsi, la médiation peut permettre d'analyser le conflit ainsi que ses origines. Le médiateur a donc une double mission : il rend accessible la science au plus grand nombre à travers la vulgarisation scientifique et accompagne les individus à réfléchir à leurs positions et à leurs rôles dans la société. À partir de ses compétences, le médiateur peut participer en endossant une neutralité à l'analyse et à la gestion de conflits sociétaux.

IV. REALISATION D'UN PLAN STRATEGIQUE DE COMMUNICATION SUR LE SITE DES EMSC

4.1 Mise en contexte

Ma mission de stage était de proposer un plan stratégique de communication pour le site des EMSC. Pour ce faire, j'ai dans un premier temps réalisé un état des lieux de la communication grâce à la mise en place d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux et des acteurs gestionnaires. J'ai par la suite analysé ces entretiens en vue d'intégrer les résultats dans mes propositions d'actions.

4.1.1 Présentation des Etangs et Marais des Salins de Camargue

Le site des Etangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC) s'étend sur plus de 6 500 ha dans la Camargue fluvio-lacustre (marais situés à l'emplacement de l'ancien bras du Rhône, au Pèbre, la Bélugue et Tourvieille) et dans la Camargue laguno-marine au sud-est de l'étang du Vaccarès, sur les communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Le site est composé pour une partie (5 000 ha) d'espaces littoraux utilisés pour l'activité salicole et pour une autre partie (1 500 ha) de zones humides utilisées notamment pour l'élevage de taureaux.

Ce site naturel fut au cours du temps façonné par la présence de l'Homme, par ses anciennes activités comme l'exploitation salicole et par les activités traditionnelles fortement présentes telles que l'élevage extensif et la chasse. La pêche, le tourisme et les loisirs balnéaires sont également des activités importantes sur le site des EMSC ou à sa périphérie.

4.1.2 Bilan de l'action en cours

Le Conservatoire du littoral a acquis le site des Etangs et Marais des Salins de Camargue entre 2008 et 2012 avec comme première acquisition les sites de la Bélugue et du Fangassier, pour lesquels une première notice de gestion avait été ébauchée dès 2008. A partir de 2012, une cogestion a été officiellement mise en place en association avec le Parc naturel régional de Camargue (gestionnaire coordinateur), la Tour du Valat (Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes) et la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue). Aussi, une nouvelle notice de gestion sur l'ensemble des secteurs acquis fut établie en 2013 afin de permettre une gestion opérationnelle sur le site. Grâce à ce transfert, le Conservatoire devient d'un coup le plus grand propriétaire public de Camargue (Desplats, 2015).

En 2015, le groupe SALINS est revenu sur le protocole d'accord initialement convenu avec le Conservatoire du littoral, qui prévoyait à terme le transfert foncier de 1 100 ha supplémentaires. Aucun transfert foncier n'étant prévu dans un avenir proche, c'est dans le contexte d'un foncier stabilisé 12 ans après les premières acquisitions, que le Conservatoire du littoral souhaite établir le premier plan de gestion du site. Le présent plan de communication est établi dans l'optique de renforcer la communication à court terme en permettent notamment, de définir les messages et les vocabulaires en fonction des différents publics concernés.

CARTE DES ETANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE (EMSC)

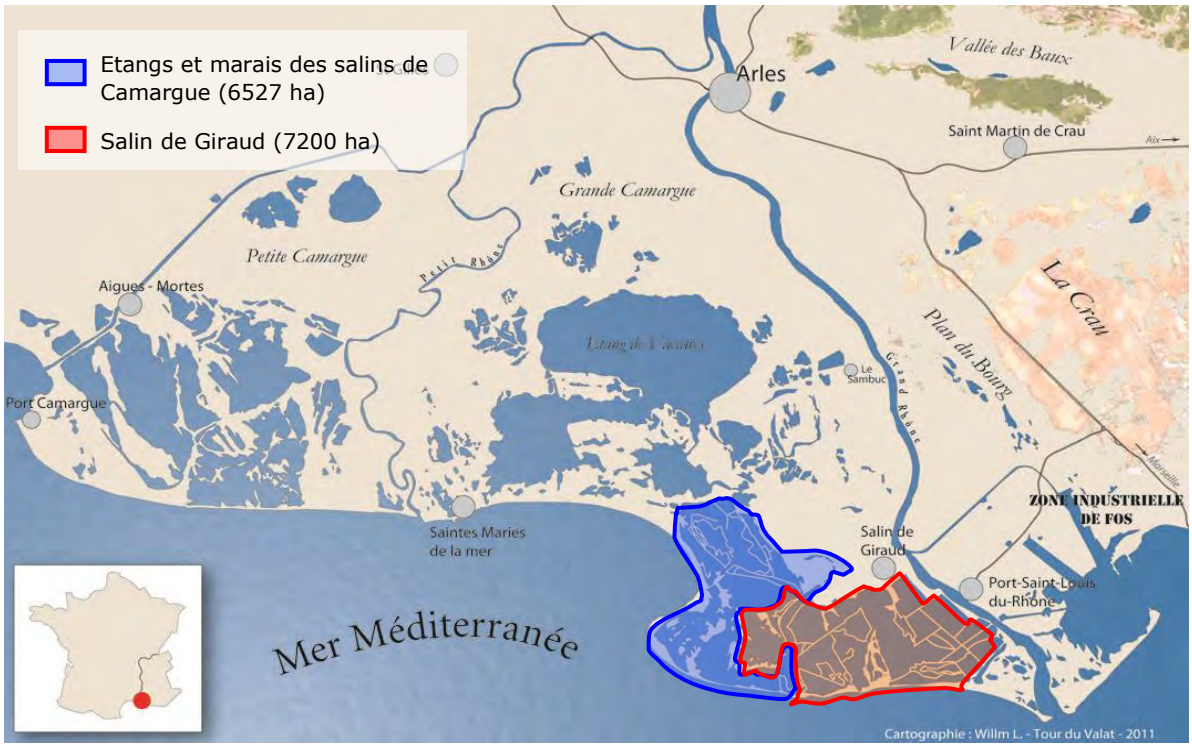


Figure 1 - Carte des étangs et marais des salins de Camargue, Tour du Valat, 2011

4.1.3 Conflit d'usages et intérêt de la médiation

Une gestion adaptative a été mise en place sur le site dans le but d'accompagner la reconversion de cet espace vers un fonctionnement et une évolution plus naturels en prenant en compte les enjeux liés au changement climatique et l'implication de la population et des acteurs locaux dans cette mutation. Ce nouveau mode de gestion moins interventionniste, instauré depuis l'acquisition du site des EMSC par le Conservatoire du Littoral, est en rupture par rapport à la gestion salinière. Cette mutation ne fait pas l'unanimité localement, ce qui a engendré des sources de tensions entre les différents acteurs. Ces sources de tensions ne sont pas seulement dues au rétablissement d'un fonctionnement plus naturel sur le site, mais aussi à la mise en place de nouvelles réglementations liées par exemple, au statut du Conservatoire du littoral ou à l'instauration d'un Arrêté Préfectoral de Protection Biotope (APPB) sur la plage de Beauduc. L'encadrement des usages à travers la création d'une nouvelle convention pour la chasse, ou dans le cadre du plan de gestion des usages pour les activités balnéaires, sont aussi des changements importants qui ont bouleversé les usagers du site qui considèrent les lieux comme des espaces de liberté.

L'élaboration d'une stratégie de communication répond donc au besoin de renforcer les échanges et d'atténuer les conflits en passant par une démarche de médiation.

4.2 Les parties prenantes : définition des publics cibles

4.2.1 Les porteurs de projets

Cette opération est menée par le **Conservatoire du littoral (CdL)**, en partenariat avec les cogestionnaires du site :

- Le **Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC),** créé en 1970, est géré par un syndicat mixte de gestion. Le PNRC est le gestionnaire coordinateur du site des EMSC. Il a pour principale mission l'animation territoriale.

- La **Tour du Valat (TdV)**, centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes qui a pour objectif de développer des activités de recherche scientifique. La TdV est une fondation à but non-lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1978.

- La **Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN),** fondée en 1854 est une association de protection de la nature, reconnue d'utilité publique depuis 1855. Elle a pour mission la protection des espaces et des espèces sauvages, en s'appuyant sur les fondements scientifiques de l'écologie et de la biologie de conservation. La SNPN est également gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue.

S'ajoute à eux, le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles (CPIE)** qui intervient en appui sur des missions de médiation, de concertation et de communication.

4.2.2 Les publics cibles

Le transfert foncier au Conservatoire du Littoral et la nouvelle gestion mise en place sur le site des EMSC soulèvent différents conflits entre une partie des acteurs locaux, habitants et usagers d'une part, et le Conservatoire et les cogestionnaires d'autre part. Différentes problématiques économiques, sociales et/ou écologiques s'entrecroisent sur le site et entraînent des différends, des divergences d'opinions et des difficultés d'acceptation entre les parties prenantes et la population locale. De ce fait, au vu de la mosaïque des usages présents sur le site, divers acteurs sont identifiés :

- Propriétaire et gestionnaires du site
- Habitants locaux (Arles, Salin-de Giraud, Saintes-Maries-de-la-Mer)
- Agriculteurs, propriétaires riverains et gestionnaires de l'eau
- Usagers : chasseurs, pêcheurs, randonneurs, promeneurs, photographes, observateurs naturalistes, kitesurfeurs, plaisanciers....
- Professionnels du tourisme : Office de Tourisme d'Arles, Bureau des Guides Naturalistes
- Décideurs politiques (maires, élus…) et partenaires territoriaux (l'Agence de l'Eau, la Région Sud, le Département 13, Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, SYMADREM…)

L'objectif premier de cette stratégie de communication est de favoriser les échanges externes et la concertation ainsi que la compréhension des choix de gestion, par les acteurs locaux, les habitants et les usagers du site. Seront également abordés la communication entre le propriétaire du site (le Conservatoire du littoral) et les cogestionnaires afin de favoriser les échanges internes et définir les missions en matière de communication de chacun.

4.3 Méthode de travail

Avant d'établir un plan de communication, un état des lieux de la communication antérieure a été effectué auprès des différents acteurs en lien avec le site des Etangs et Marais des Salins de Camargue. L'objectif de cet état des lieux est de cerner au mieux les besoins de communication et d'adapter au maximum la stratégie et les messages aux différentes cibles.

Un travail de concertation associant les acteurs locaux et les gestionnaires a déjà été réalisé dans le cadre d'un programme financé par la fondation de France et porté par le PNRC. Ce travail a permis la réalisation d'un parcours patrimonial à Salin de Giraud et la validation de deux circuits touristiques dans les anciens salins (équestre et vélo). Cette concertation a aussi permis de « revisiter » la journée buissonnière « des Sud » et d'intégrer un peu plus les habitants dans les activités du village.

4.3.1 Les hypothèses de départ

Pour se faire, une analyse SWOT (Strengths (force, atouts), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités) et Threats (menaces)) de la situation de départ a été réalisée. Cette analyse est une réflexion personnelle sur la perception de la gestion et de la communication mises en place sur le site des Etangs et marais des Salins de Camargue pour chaque cible (Cf. Annexe n°1 Tableau des hypothèses).

4.3.2 Les entretiens semi-directifs auprès des gestionnaires et du CdL

Afin de pré-valider ou non les hypothèses établies lors de l'analyse de départ, une approche plus sociologique a été adoptée, en menant des entretiens semi-directifs auprès du propriétaire et des cogestionnaires du site des EMSC.

Les entretiens semi-directifs ont un caractère qualitatif et ne sont menés que sur un faible échantillon (6 personnes rattachées aux organismes cogestionnaires, 1 propriétaire). Ils permettent de se rendre compte de la réalité du terrain, des vocabulaires utilisés par les enquêtés et d'établir de nouvelles hypothèses. Comme son nom l'indique, l'entretien semi-directif introduit un niveau intermédiaire entre l'attitude non directive qui donne priorité à la liberté, l'autonomie, l'expression de l'interlocuteur et l'attitude directive qui vise à obtenir des réponses à une série de questions dont l'ordre et la formulation sont conçus par anticipation (Guibert, Jumel, 1997).

Pour mener ces entretiens, une grille d'entretien a été réalisée (Cf. Annexe n°2 Grille d'entretien gestionnaires / propriétaires). Chaque rencontre avec les gestionnaires a été enregistrée, anonymisée puis retranscrite. Une analyse textuelle par thématique a ensuite été réalisée, afin de sélectionner les informations les plus pertinentes en vue de les intégrer au plan stratégique de communication.

4.3.3 Les entretiens semi-directifs auprès d'acteurs locaux

Toujours dans l'objectif de valider ou non les hypothèses établies lors de l'analyse de départ, il a été décidé en concertation avec le Conservatoire du Littoral et les cogestionnaires de réaliser un questionnaire en ligne à destination des usagers et des habitants des EMSC (Cf. Annexe n°4 Questionnaire en ligne à destination des locaux/usagers). Mais au vu de la période qui n'était pas propice à soulever des questions aussi sensibles dans la sphère publique (période électorale et crise sanitaire), il a été décidé d'adapter le questionnaire en entretiens semi-directifs avec des acteurs locaux choisis pour leur représentativité ou pour le rôle qu'ils jouent en Camargue. La liste des personnes à enquêter a été construite en accord avec les cogestionnaires. Sur les 13 personnes qui ont

été sélectionnées pour être enquêtées, 11 ont répondu de façon positive pour un entretien en présentiel ou par téléphone.

La grille d'entretien à destination de ces acteurs locaux (Cf. Annexe n°3 Grille d'entretien acteurs locaux) a aussi été validée en amont par les cogestionnaires et le Conservatoire du Littoral. Cette seconde grille d'entretien a été réalisée grâce aux renseignements sélectionnés lors des entretiens avec les gestionnaires (vocabulaire, hypothèses à vérifier, choix des propositions).

Chaque entretien a été analysé afin d'identifier les meilleures entrées, les messages et le vocabulaire à privilégier. Un résumé des résultats obtenus est présenté dans la partie suivante.

4.4 Analyse et synthèse des résultats obtenus

L'objectif de ces entretiens est de réaliser un état des lieux de la communication antérieure du site des EMSC. Une fois les entretiens réalisés, une analyse thématique a permis de décomposer les convergences et les divergences entre chaque type d'acteurs.

4.4.1 Analyse des entretiens semi-directifs avec les gestionnaires

4.4.1.1 Enjeux en termes de gestion

Globalement, le principal enjeu en termes de gestion identifié par les cogestionnaires sur le site des EMSC est celui de la gestion hydraulique. **La restauration hydraulique est en effet une des préoccupations majeures** car elle peut être source de conflits ou d'incompréhensions entre les gestionnaires et certains usagers sur le site. S'ajoute à cela, la gestion du trait de côte dans le cadre du processus de renaturation et d'atténuation des effets du changement climatique. La restauration du fonctionnement naturel permet de s'adapter à l'érosion du littoral et à l'impact du changement climatique. La gestion du littoral, notamment de la digue à la mer répond aussi à l'enjeu de sécurité et de protection des biens et des personnes. Les choix de gestion de l'eau associés tels que le rétablissement de la continuité hydrobiologique entre les anciens salins et l'hydrosystème Vaccarès et le rétablissement d'une continuité hydraulique entre les différents étangs des anciens salins, répondent à des enjeux de préservation de la biodiversité comme par exemple : la préservation d'habitats naturels d'intérêt communautaire, la gestion des espèces d'oiseaux coloniaux, la restauration des habitats de sansouïres de prés salés et la recolonisation d'espèces faunistiques et floristiques à enjeux. Indépendamment de ces cibles de conservation, l'objectif de rétablir un fonctionnement hydrologique naturel s'ajoute à cela avec la volonté de mettre en œuvre un fonctionnement plus économe financièrement et en particulier sur le plan de la consommation d'énergie en favorisant les écoulements gravitaires plutôt que le pompage de l'eau.

Une meilleure articulation des usages afin qu'ils soient plus cohérents avec les orientations de gestion est aussi un des raisonnements qui apparaît le plus dans le discours des enquêtés. En effet, les différents usagers ont chacun des intérêts propres et qui sont parfois contradictoires avec les objectifs de gestion définis sur le site. Par exemple, les chasseurs souhaitent garder les étangs et marais en eau toute l'année afin de favoriser la présence de certaines espèces de gibier d'eau, ce qui sur certains secteurs du site, va à l'encontre de l'objectif de rétablir un fonctionnement hydrologique plus proche des cycles naturels.

La diversité des usages présents sur le site ainsi que la forte pression anthropique s'exerçant localement sur certains secteurs du site, sont des éléments à intégrer notamment dans la réponse aux enjeux de conservation de la biodiversité. Les pratiques s'exerçant sur le site devraient davantage s'inscrire en cohérence avec la préservation de la biodiversité et des paysages. Pour y parvenir, la gestion des usages devrait davantage s'orienter sous la forme de concertation.

Enfin, le troisième élément majeur à intégrer dans la gestion est celui de **l'accueil du public et de la valorisation des EMSC.** L'envie est de rééquilibrer les activités et les usages sur le site, notamment en favorisant les visites à pied et à vélo et en atténuant la circulation en véhicule et la pression de chasse sur le site.

4.4.1.2 Enjeux en termes de communication

« ***Ramener la communication à une échelle locale*** », c'est l'idée la plus récurrente entre les enquêtés. Le futur plan de communication devra davantage se focaliser sur les usagers du site et sur la population résidant en périphérie. En effet, les cogestionnaires considèrent que la perception du site, de ses acteurs et de sa gestion par les habitants et les usagers démontre de nombreuses **incompréhensions ou la méconnaissance du site des EMSC et des choix de gestion**. Certains des enquêtés ont le sentiment que les structures gestionnaires sont souvent **stigmatisées par la population locale**, qui se sent *« exclue »* de la gestion et *« désappropriée de son territoire »*. Il serait donc important d'intégrer une *« dimension plus humaine »* dans la gestion du site en passant par une **communication plus directe avec les locaux.** L'objectif serait de permettre aux habitants de **s'approprier les travaux et la réflexion des gestionnaires** et de déconstruire l'image des scientifiques.

« Faire comprendre les enjeux du site » est aussi un des enjeux qui ressort le plus des entretiens. Il s'agit d'expliquer aux habitants, de leur faire prendre conscience de certaines problématiques liées aux EMSC telles que le changement climatique, l'érosion du trait de côte et l'évolution du territoire.

Une troisième idée apparaît dans plusieurs argumentaires d'enquêtés : « ***contribuer à la redynamisation du village de Salin de Giraud »*** *en r*enforçant la solidarité territoriale, la cohésion sociale et en améliorant le cadre de vie. Lutter contre l'affaiblissement de l'animation du territoire en faisant prendre conscience aux Saliniers de tout l'intérêt que peut représenter le site des EMSC. Au-delà de mieux communiquer avec les locaux, il est nécessaire de les **impliquer directement dans la gestion du site** en proposant des **actions communes entre les gestionnaires et la population**. Il est important de préciser que la redynamisation du Salin de Giraud ne peut pas se faire seulement en s'appuyant sur le plan de gestion des EMSC. Le plan de gestion intervient en appui seulement à la redynamisation du village.

Afin de répondre aux trois enjeux précédents, il est nécessaire de mieux **communiquer sur la mise en œuvre du plan de gestion**, de valoriser les différentes actions notamment celles relatives à la redynamisation de l'activité économique de Salin-de-Giraud en proposant des mesures faciles à mettre en œuvre afin de ne pas « *générer de la frustration* ».

« *Faire comprendre* » et « *aboutir à une vision partagée* » sont des éléments de langage redondants qui montrent l'envie des gestionnaires de faire évoluer la communication à une échelle plus locale afin d'améliorer l'appropriation des choix de gestion par les usagers du site et les personnes habitant en périphérie.

Quelques enquêtés ont aussi montré une envie **d'être soutenus par les décideurs politiques** : « *gagner les élus à notre cause* ». En effet, les structures gestionnaires ne se sentent pas suffisamment appuyées et soutenues par ces derniers dans leurs actions de gestion et dans leurs prises de décision.

4.4.1.3 Communication antérieure

Cette partie a pour objet de recueillir les sentiments des gestionnaires vis-à-vis de la communication effectuée jusqu'à aujourd'hui sur le site des EMSC. Le sentiment général est le suivant : le ***« site des EMSC bénéficie d'une très bonne image à l'échelle nationale et internationale »*** mais la communication **au niveau local n'est pas considérée comme efficace.** En effet, la communication au niveau national est importante, de nombreux reportages tv, documentaires et articles de presse ont

été réalisés et le **site est réputé pour son mode de gestion dans la sphère scientifique.** Mais cette communication n'a pas permis aux locaux de comprendre les choix de gestions définis sur le site. Tous les gestionnaires enquêtés ont été d'accord sur ce point : **il faut élaborer une stratégie de communication spécifique aux riverains et aux usagers.**

Jusqu'à aujourd'hui, **peu d'événements dédiés au public local ont été organisés** : seules quelques réunions publiques, deux à trois visites par an sur le site des EMSC dans le cadre du Festival de la Camargue et du delta du Rhône et de la Journée Mondiale des Zones Humides et quelques conférences qui n'attiraient pas beaucoup de monde, ce qui générait de la frustration pour les gestionnaires.

Le deuxième point soulevé par la majorité des enquêtés concerne **l'identité du site des EMSC.** La **lettre d'information annuelle des Etangs et Marais des Salins de Camargue** (4 pages recto-verso A4)**,** participait à la valorisation d'une identité visuelle du site. **Cette lettre était** éditée et diffusée depuis 2015 par le Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC). Elle était appréciée par les habitants du Parc selon les gestionnaires. Certains la percevaient comme « ***bien rédigée, mais diffusée aux convaincus* ».** La diffusion se faisait par voie numérique et touchait environ 1 500 personnes via le listing du PNRC, 400 exemplaires papiers étant diffusés localement (partenaires gestionnaires, offices de tourisme, commerces à Salin de Giraud). Les deux premiers exemplaires de cette lettre ont bénéficié de l'outil existant au PNRC permettant de distribuer la lettre papier aux 7 000 habitants du périmètre du Parc. Il y a toujours des tirages papiers de cette lettre **mais il n'y a plus de distribution à grande échelle.**

Côté signalétique, le site bénéficie depuis son acquisition, d'une signalétique propre au Conservatoire du littoral pour indiquer les entrées principales et les différents lieux-dits. Cette signalétique permet de communiquer sur les gestionnaires, les financeurs et les différentes réglementations du site. Une partie de cette signalétique en place renseigne aussi sur la biodiversité du site, sur la restauration hydraulique et sur le patrimoine historique du site (à Tourvieille). Cette signalétique est renouvelée régulièrement et a connu des améliorations récentes notamment sur le secteur de Beauduc. Malgré cela, les gestionnaires estiment qu'il y a encore beaucoup de confusion de la part des locaux quant à la compréhension du fonctionnement du site et de sa gestion. Beaucoup de personnes n'identifient pas les différents acteurs qui interviennent sur les EMSC. Il est important de noter que la signalétique sur le site des EMSC sert souvent de *« moyen d'expression »* pour les usagers ou la population locale qui souhaitent montrer leur mécontentement. La majorité des enseignes sont détériorées.

Beaucoup de **fausses informations circulent concernant la gestion mise en place sur les EMSC**, ce qui dégrade l'image des acteurs intervenant sur le site. Ces « fake news » circulent notamment sur les réseaux sociaux. Des enquêtés estiment qu'il faudrait échanger avec les locaux sur ces informations afin de ne pas ***« subir le manque de communication ».***

L'identité et la présence numérique sont aussi considérées comme insuffisantes. Une page Facebook nommée « Etangs et marais des Salins de Camargue » administrée par le PNRC a existé de 2015 et 2018 mais a été supprimée dans le cadre de la réorganisation de la communication des outils numériques du parc. Le Conservatoire du littoral et la Tour du Valat possèdent une page dédiée aux EMSC sur leurs sites internet respectifs mais le site des EMSC n'a pas son propre site web.

Une vidéo intitulée **« Etangs et marais des salins de Camargue, un territoire en mutation »** a été réalisée par l'association Le Gobie en collaboration avec la Tour du Valat. Cette vidéo offre un aperçu de l'histoire du territoire des EMSC entre terre et mer, sa conversion en marais salants à partir des années 1950 et la renaturation mise en œuvre depuis l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral dès la fin des années 2000.

Enfin, il y a **peu de communication de la part des gestionnaires et du Conservatoire du Littoral dans les médias locaux.**

4.4.1.4 Communication spécialisée

La communication liée au site des EMSC est **importante au niveau national**, notamment pour présenter les aspects de restauration de zones humides et d'adaptation à l'élévation du niveau marin (Solutions fondées sur la nature). La gestion du site semble donc bénéficier d'une solide réputation et sert d'exemple dans de nombreuses conférences. Ces conférences répondraient également à une demande importante des bailleurs du projet.

Plusieurs interventions ont ainsi eu lieu aux niveaux régional et national pour faire connaître le site des EMSC et les actions de gestion et de restauration mises en œuvre. La Tour du Valat a **organisé ou participé à quelques conférences et séminaires adressés à un public spécialisé (scientifiques, gestionnaires, aménageurs du territoire)**. Mais toutes ces conférences ne sont pas adaptées au grand public car beaucoup de *« jargon scientifique »* est utilisé. Une présentation a aussi été réalisée par le PNRC lors de la COP 21 à Paris en octobre 2016.

Le **site des EMSC présente déjà une certaine visibilité au travers de certaines revues et réseaux**. Selon certains enquêtés, le nombre de ces publications pourrait être renforcé mais « *le nombre de données récoltées n'est peut-être pas encore suffisant »*. En effet, les séries de données ne s'inscrivent pas encore sur un temps assez long pour montrer les effets positifs induits par les actions de gestion et de restauration.

Globalement ce type de communication dite « spécialisée » est bonne mais **des doutes sur l'impact de ces conférences demeurent chez certains enquêtés** : *« Est-ce qu'on a vraiment un impact de convaincre pour avoir des gestions douces comme ça sur d'autres sites du littoral ? ».* D'autres enquêtés regrettent **le manque de collaboration avec d'autres organismes scientifiques** pour échanger sur les enjeux du site.

4.4.1.5 Communication interne

Dans l'ensemble des entretiens réalisés auprès des gestionnaires, la **communication interne au niveau technique est qualifiée comme étant *« bonne »*, comme un *« moment de convivialité »*** partagée. Mais certains organismes gestionnaires souhaiteraient être mieux informés des prises de décisions et souhaiteraient redéfinir les instances telles que les comités techniques, de gestion et de direction ainsi que leurs articulations. Par exemple, le comité de gestion se tient tous les 2 ans, mais compte tenu des enjeux importants liés à la gestion des EMSC et du besoin de dialogue et de communication directe avec les acteurs locaux, un comité de gestion annuel pourrait être préféré. D'autres enquêtés estiment aussi que **les comités de direction sont peu fréquents**, ce qui est dommage car ***« ils pourraient participer au portage politique »*** des EMSC.

Plusieurs réunions thématiques sont organisées chaque année dans le but de réunir les différents acteurs en lien avec le site des EMSC, notamment :

- Réunion avec les éleveurs : 1 à 2 réunions par an sont organisées depuis 2009

- Réunion avec les chasseurs : 2 réunions par an au minimum sont organisées, et jusqu'à 4 lorsqu'il faut discuter du renouvellement de la convention (tous les 3 ans) et ce depuis 2009

- Réunion avec les usagers de Beauduc : 2 réunions par an depuis 2012

L'expérience montre que malgré l'organisation de ces réunions, certains acteurs sont absents ou ne s'associent que difficilement au suivi de la gestion sur le long terme. **Une réflexion pourrait être lancée**

pour estimer de quelle façon les usagers pourraient être mieux associés à la gestion, en participant au comité technique par exemple. Aussi, un meilleur fonctionnement du Conseil de village de Salin de Giraud pourrait permettre de mieux faire connaître ce qui se passe sur le site.

Un enquêté a émis le souhait d'instaurer **des réunions qui impliqueraient la compagnie des Salins du Midi et le SYMADREM** (Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer) en vue d'atténuer les relations conflictuelles entre les acteurs.

Le **rapport d'activité est vu comme *« un bon outil à valoriser »*** mais certains des enquêtés estiment qu'il est *« abandonné »* car il n'est plus spécifique au site des EMSC : de nombreuses informations sont donc dispersées à travers la communication de chaque cogestionnaire ce qui entraîne une perte d'informations.

Les relations entre les gestionnaires et le Conservatoire du Littoral sont bonnes, la concertation y est installée et **les différents statuts des cogestionnaires favorisent la complémentarité des expertises et des compétences.**

Enfin, certains souhaitent mieux répartir le travail de communication entre les gestionnaires et le Conservatoire du Littoral. **Chaque acteur a son rôle à jouer** dans les actions de communication.

4.4.2 Analyse des entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux

Ces entretiens se sont déroulés pour la plupart par voie téléphonique (seuls 3 entretiens sur 11 se sont déroulés en présentiel). Au vu de la diversité des profils des individus interrogés, il a été décidé de les répartir en 3 groupes selon leurs activités et leurs typologies :

- **Le groupe A** : réunit les personnes ayant des activités professionnelles en lien avec le site des EMSC (pêcheur, éleveur, secteur touristique…)
- **Le groupe B** : réunit les personnes ayant des activités et des usages de loisirs sur le site des EMSC (photographie, balade, chasse…)
- **Le groupe C :** réunit les personnes représentant des associations locales (fédération de chasse, les Amis du Vieil Arles, Echappées Salinières…)

4.4.2.1 Identité du site

Sur les 11 personnes enquêtées, la majorité d'entre elles a déjà travaillé et/ou participé à des actions de concertation en lien avec les acteurs gestionnaires. Malgré cela, on constate après analyse des différents entretiens**, quelques confusions sur « l'identité » du site des EMSC.**

Ces confusions viennent dans un premier temps, **du nom du site : « les Etangs et Marais des Salins de Camargue »**. En effet, des enquêtés ne connaissent pas le site sous ce nom mais plutôt sous celui des *« Anciens Salins* ». Cette équivoque est peut-être due à la longueur du nom donné au site, difficile à assimiler par le public. L'intitulé « Etangs et marais des salins de Camargue » est impersonnel et ne contient aucune références à des secteurs géographiques précis présents sur le site. De plus, les étangs et marais n'existent pas seulement sur le site des EMSC, il en existe plein d'autres sur le territoire camarguais. De même pour les salins : on retrouve les salins de Giraud, les salins d'Aigues-Mortes, or sur le site des EMSC il n'y a plus de salins exploités.

Une deuxième lacune toujours relative à l'identité du site apparaît dans les entretiens. Elle concerne **l'identification des limites du site**. Il a été difficile pour les enquêtés (quel que soit leur groupe) de donner les limites exactes du site mais de nombreux lieux-dits ont été énoncés tels que la plage et l'étang de Beauduc, l'étang du Fangassier, l'étang du Galabert… Ce manque de précision découle

sûrement aussi du nom donné au site, qui comme dit précédemment est mal assimilé par les acteurs locaux et la population limitrophe. Ce manque de précision est certainement lié aussi à la superficie exceptionnellement importante du site et au découpage complexe qui existe sur la limite entre EMSC et Salin de Giraud, ce découpage résultant du parcellaire cadastral et non pas de limites naturelles.

Enfin, concernant la connaissance des gestionnaires et du propriétaire des EMSC, on constate sur ce point aussi quelques **difficultés de compréhension quant au fonctionnement de la gestion du site**. Et pour cause, bien que la majorité des enquêtés soit au courant du rachat du site par le Conservatoire du Littoral en 2010, beaucoup ne savent pas que le site est en cogestion entre trois acteurs. L'acteur qui est le plus fréquemment nommé en réponse à la question « *Connaissez-vous les gestionnaires du site ?* » est le Parc Naturel Régional de Camargue. La Tour du Valat est aussi mentionnée assez fréquemment. Quant à la Société Nationale de Protection de la Nature, elle fut peu nommée et sous le nom de *« la Réserve ».*

4.4.2.2 Perception de la gestion du site

- *Perception des évolutions du site des EMSC depuis le rachat par le Conservatoire du Littoral*

Depuis le rachat des EMSC par le Conservatoire du littoral, divers changements ont été perçus. Cette partie de l'entretien s'intéresse à **la perception de ces évolutions par les enquêtés.**

Concernant **l'évolution du paysage**, les éléments les plus récurrents sont les suivants :

- Les enquêtés ont constaté une **modification de la gestion hydraulique du site, qui a entraîné un *« assèchement de certains étangs et marais »***. C'est une vision plutôt « négative » qui ressort de cette modification car pour eux, cela induit **une diminution de certaines ressources et un appauvrissement faunistique** (diminution du gibier d'eau, délocalisation du flamant rose). Cette remarque a été récurrente chez les enquêtés ayant des activités professionnelles (liées au tourisme, à la pêche) ou de loisirs (chasse).
- **L'élévation du niveau marin est un des sujets les plus préoccupants** chez les enquêtés issus de toutes catégories : *« Depuis le changement de propriétaire, il y a aussi la mer qui a cassé les digues ».* Cette gestion est vue de deux façons différentes : d'un côté, certains trouvent que ça donne *« un côté sauvage, un côté magique »* au site des EMSC et d'un autre côté, certains perçoivent ça comme *« quelque chose de dangereux »,* ou comme une gestion dite passive : *« J'aime moins le côté passif où on laisse comme c'est, parce que c'est de la facilité ».*

D'une manière plus générale, **la gestion menée par les cogestionnaires et le Conservatoire du Littoral n'est pas comprise.** La question qui demeure est la suivante : *« Pourquoi laisser-faire la nature alors que le site a toujours été géré artificiellement ? »* Certains auraient souhaité trouver des accords de gestion en proposant par exemple un pompage alternatif pour garder certaines zones en eau, ou encore, un *« état des lieux de la diversité faunistique et floristique »* avant le rachat et un second quelques années après afin d'appréhender ces évolutions.[1]

Au niveau de **l'évolution de la fréquentation, la majorité des enquêtés perçoit un affaiblissement,** toujours depuis le changement de propriétaire**.** Certains expliquent cette baisse de fréquentation à cause de l'élévation marine et du non-entretien des digues, ce qui rendrait les accès de plus en plus difficile (à pied ou en véhicule). Mais certains usagers trouvent que cette difficulté de passage donne

[1] Un état des lieux a bien été fait selon 3 volets : hydrologie, faune/flore et usages. Bien que les données récoltées spécifiquement pour l'état initial l'ont été juste après l'acquisition (la gestion avait déjà commencé à changer), le rapport d'étude de l'état initial a permis d'analyser de nombreuses données historiques et bibliographiques, ce qui permet d'avoir un bon aperçu descriptif de l'état écologique du site avant l'acquisition par le Conservatoire du littoral.

une certaine valeur au site : ils se sentent privilégiés d'aller dans des endroits qui ne sont pas accessibles à tout le monde : « *c'est tellement difficile d'accès qu'il n'y a plus grand monde, donc ça prend une valeur inestimable ».* L'assèchement de certaines zones et la non-nidification des flamants roses sur l'ilot du Fangassier seraient aussi responsables de la baisse du nombre de visiteurs.

D'autres enquêtés remarquent, non pas une baisse mais un ***« nouveau type de fréquentation » :*** il y aurait plus de promeneurs à vélo et moins d'usages tels que la pêche (notamment au niveau de Beauduc) et la chasse.

Un enquêté travaillant dans le secteur touristique déplore le manque de *« commercialisation du site »* et sa non-valorisation. Selon lui, le Bureau des guides naturalistes propose des activités qualitatives qu'il serait opportun d'encourager. Les travaux de valorisation des ruines de Tourvieille sont bien perçus par le grand public.

Concernant **la réglementation sur les EMSC**, c'est encore **la circulation qui est le sujet le plus récurrent dans les entretiens.** Plusieurs enquêtés affirment que depuis le rachat du site, ils ne peuvent plus circuler librement : *« Partout où le conservatoire achète des terres, il gêne l'accès à ces terres et ça, c'est un problème ».* Les usagers regrettent un **manque de pédagogie et d'explication concernant ces restrictions de circulation**, ils se sentent *« dépossédés »* de leur territoire : « *La politique menée par ces organismes, n'est pas celle que l'on souhaite ».* D'un point de vue plus général, la majorité des enquêtés perçoivent la réglementation sur le site des EMSC comme étant *« trop stricte ».*

- *Les enjeux socio-économiques et écologiques*

D'un point de vue économique, les avis convergent : **la place du tourisme est très importante au sein des EMSC et de leur périphérie**. Le site possède un **potentiel touristique qui ne serait pas assez exploité**. Des enquêtés expliquent cela par la mise en place d'une réglementation trop sévère : « *Malheureusement, vu tout ce qu'ils font tout le monde s'en va, les gens ne reviennent plus parce que c'est trop draconien ».* Faciliter les accès et en particulier les accès aux plages permettrait de faire venir les touristes plus facilement. Plusieurs enquêtés ont également évoqué le *« tourisme vert »* ou *« l'écotourisme »*, qui pourrait être davantage favorisé en développant des sentiers et des itinéraires de randonnées à vélo, pédestres ou encore équestres. Des activités et des sorties de découverte pourraient aussi être organisées en lien avec les Salins du Midi et le village Salin de Giraud. Selon certaines personnes interrogées cela permettrait aussi de valoriser le patrimoine industriel lié aux activités salinières et de favoriser l'économie locale.

D'autres ont évoqué une forme de tourisme plus spécifique : le tourisme lié à l'ornithologie. De nombreux passionnés d'ornithologie sont intéressés par l'avifaune des EMSC, il serait donc intéressant d'accompagner cette forme de tourisme particulière et de mieux l'encadrer pour éviter les nuisances sur la faune et la flore en général.

Les activités agricoles comme les pêcheries ou l'aquaculture sont des points qui ont aussi été soulevés par quelques enquêtés : *« C'est une terre de culture malgré tout ! Avec des pompages, on aurait pu développer l'aquaculture ».*

Au niveau des **enjeux sociaux, l'implication des usagers et des locaux est la demande la plus récurrente.** En effet, la demande de concertation qu'elle soit entre les usagers et les habitants eux-mêmes ainsi qu'avec les gestionnaires et le Conservatoire du Littorale est forte. La mise en place de réunions publiques et de façon plus générale, de davantage de dialogue, est nécessaire pour mieux considérer la population et la tenir informée des actions de gestion sur le site des EMSC. Un enquêté a émis l'idée de mettre en place un *« système de référents » pour* représenter chaque catégorie d'usager, afin de relayer les informations plus facilement.

Certains enquêtés estiment que **le social doit être associé aux enjeux économiques** : *« Le social, c'est amener des développements économiques qui permettent à la population de se retrouver ».* Valoriser le social au sein du village de Salin de Giraud permettrait de mieux associer la population aux enjeux touristiques liés aux EMSC et à sa cité ouvrière. Le patrimoine du territoire de Salin de Giraud est important, il est nécessaire d'investir dans sa valorisation afin d'augmenter le tourisme vert et culturel tout au long de l'année (cela nécessite d'associer d'autres acteurs que les gestionnaires du site).

À propos de l'enjeu écologique, tous sont conscients que les EMSC abritent une diversité faunistique et floristique *« importante et remarquable ».* Toutefois*,* **la préservation de cette biodiversité ne doit pas exclure l'Homme du site**. Quand on parle d'écologie avec les enquêtés, certains d'entre eux mentionnent des espèces domestiques telles que le cheval et le taureau de Camargue. L'élevage des taureaux en semi-liberté est favorable à la préservation des espaces naturels et offre des écosystèmes peu anthropisés en maintenant des paysages ruraux qui constituent des réservoirs de biodiversité.

4.4.2.3 Perception de la communication

Globalement, la **communication faite pour les EMSC est mal perçue** par les enquêtés bien que certains la considèrent comme « *bien réalisée par moments ».* D'autres, estiment que la communication entre les acteurs gestionnaires et les associations (notamment l'association « Protection Salin Camargue ») n'est pas assez mise en avant. Il y a un **manque d'information sur les actions de gestion mises en place** sur le site ce qui n'est pas dans l'intérêt des cogestionnaires et des usagers. Certains enquêtés sont d'avis **d'élargir la communication à des personnes qui ne chercheraient pas à s'informer par elles-mêmes**, de ***« provoquer un besoin de communication ».***

Selon un enquêté issu du Groupe C, le Conservatoire du littoral ne communiquerait pas assez positivement sur les territoires dont il a la charge. D'autres enquêtés reprochent au contraire, une communication trop *« positive »* qui ne mentionnerait pas les problématiques d'usages et les mécontentements de la population locale vis-à-vis des nouvelles mesures de gestion.

À la question ***« Comment vous tenez-vous informé sur l'actualité du site des EMSC ? »,*** trois types de réponses sont apparus. La réponse la plus récurrente (tous groupes confondus) est **par le *« bouche-à-oreille ».*** Cela s'explique par le fait que les enquêtés sont tous actifs sur le territoire et sont en lien direct ou indirect avec les gestionnaires grâce à leurs activités (professionnelles ou non). Le *« bouche-à-oreille »* est une forme de communication qui a ses atouts et ses inconvénients. L'atout principal est la rapidité à laquelle circule l'information toutefois **l'information risque d'être déformée et mal interprétée.** La seconde source d'information est internet et notamment les réseaux sociaux (par exemple, page Facebook du PNRC, pages Facebook des usagers, corporatistes et opposés au projet). Enfin, quand l'enquêté ne s'informe pas, c'est souvent que *« l'information lui arrive par elle-même ».*

La **lettre d'information annuelle des Etangs et Marais des Camargue** est connue et appréciée par l'ensemble des enquêtés. Certains estiment qu'il faudrait l'ouvrir à d'autres personnes, la diffuser plus largement. Le format papier est particulièrement apprécié car *« il permet d'avoir une trace, de les collectionner, de la mettre de côté pour la relire par la suite ».*

Au niveau des **reportages sur le site des EMSC**, la plupart des enquêtés en ont déjà vu, qu'ils soient diffusés à la télévision ou à la radio. Bien que la globalité des enquêtés apprécie que la Camargue soit valorisée à l'échelle nationale, beaucoup estiment que **les messages passés à travers ces reportages ne sont pas les bons ou sont mal formulés, que la réalité est déformée.** C'est une *« nature sauvage »* qui est mise en avant dans ces documentaires, beaucoup ont l'impression que **l'Homme est exclu de son territoire** : *« C'est bien pour les touristes, mais ça n'a pas convaincu les Camarguais ».* Le grand public a besoin de voir la Camargue sauvage avec des espèces symboliques du territoire comme les

chevaux ou les taureaux mais selon les enquêtés, il est nécessaire **de parler de l'artificialisation de la Camargue, de son équilibre fragile et de cette gestion menée par les Hommes** : *« La nature, c'est l'Homme qui la fait ! ».*

D'autres regrettent les confusions qui subsistent concernant l'appellation delta et Camargue : *« Il y a la récupération de l'image des marais salants en particulier à l'ouest du territoire où on nous dit que c'est la Camargue alors que c'est juste port Camargue »*. On remarque donc à travers ces réflexions, un **besoin de redéfinir et de se réapproprier le territoire**.

Généralement, ces reportages n'ont donc pas convaincu les Camarguais et **peuvent être source de conflits et de tensions avec la population locale** : beaucoup n'acceptent pas que la nouvelle gestion du site soit autant valorisée à travers les médias alors qu'elle est majoritairement contestée au niveau local car elle ne répond pas aux besoins des divers usages présents sur les EMSC.

Les **thématiques pour lesquelles il faudrait privilégier l'information** selon les enquêtés sont les suivantes :

1. **La réglementation :** c'est la demande qui ressort le plus de l'ensemble des entretiens. En effet, beaucoup d'usagers se sentent *« perdus » quant aux* activités qu'ils peuvent et qu'ils ne peuvent pas faire. Il faut redéfinir les usages de chaque lieu à l'aide notamment d'un renforcement de la signalétique.

2. **La gestion** : la population est désireuse de savoir quels sont les grands axes de gestion, quels aménagements vont être mis en place. La problématique de l'érosion du littoral est aussi source d'interrogations.

3. **L'évolution des écosystèmes :** valoriser le patrimoine naturel des EMSC permettrait aux usagers et habitants de mieux connaître et s'approprier son territoire.

Tous sont d'accord sur un point : la **future communication doit passer par l'implication de la population** dans la gestion du site des EMSC. Certains enquêtés regrettent de ne pas avoir été impliqués dès le rachat du site par le Conservatoire du Littoral.

Différentes associations locales et regroupements d'usagers existent sur le territoire comme le groupe de chasse du C.E de Salin et l'association Protection Salin Camargue. Passer par des associations comme celles-ci, pourrait être **un moyen de davantage favoriser les échanges entre les gestionnaires et les usagers**. Globalement, l'idée générale est de ***« redonner la parole »*** **aux habitants et aux usagers** en organisant des réunions, des conférences, en choisissant des ambassadeurs, des référents.

D'autres idées ont émergé afin d'impliquer au mieux la population telles que la science participative, la participation à des chantiers d'aménagement, à des suivis scientifiques ou encore à des stages naturalistes.

4.5 Intégration des résultats pour la réalisation du plan stratégique de communication

4.5.1 Axe de communication

Au vu des différentes problématiques environnementales, économiques, culturelles et sociales qui se dégagent du site des Etangs et marais des salins de Camargue, il est nécessaire de s'engager dans une **réflexion collective** pour prendre en compte l'ensemble des enjeux liés à ce territoire particulier. En effet, l'évolution du trait de côte et la gestion hydraulique concernent une grande diversité d'acteurs et d'usagers. Avant d'élaborer une stratégie de communication, il faut prendre en compte **les objectifs de gestion définis par la convention de cogestion du site des EMSC** :

- Le rétablissement d'un fonctionnement hydrologique plus naturel qui passerait notamment par la reconnexion avec les hydrosystèmes alentours (Vaccarès, mer, Canal du Japon).
- La reconstitution des écosystèmes littoraux caractéristiques des lagunes littorales méditerranéennes et des fronts de mer sableux (dunes grises, steppes salées, pelouses).
- Le maintien ou l'augmentation de la capacité d'accueil des oiseaux d'eau coloniaux.
- La mise en œuvre d'une gestion adaptative à l'élévation du niveau de la mer, notamment au travers d'un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte dans les secteurs soumis à l'érosion.
- L'intégration des problématiques économiques locales, notamment la situation du village de Salin-de-Giraud, en veillant à offrir des possibilités de découverte et de diversification

Notre axe de communication se dessine alors autour **de l'information, la consultation, la concertation et la co-construction**. En effet, le but de ce plan de communication est de **renforcer l'image du site et de sa gestion**, **de favoriser les échanges entre les différents acteurs**, **de rendre l'information accessible à tous** et **d'appréhender les conflits**. Cette stratégie de communication propose des actions et des outils de communication adaptés aux moyens et aux compétences des gestionnaires.

4.5.2 Les objectifs

L'axe de gestion identifié, nous permet de distinguer les objectifs de communication suivants :

✓ **Objectif n° 1 :** Développer une « identité de site »

Après avoir enquêté auprès des différents publics, il semblerait que le nom du site, ses limites ainsi que l'identité des cogestionnaires ne soient pas bien assimilés par tous. Définir une réelle identité des EMSC permettrait à celui-ci de mieux se positionner au sein du réseau des espaces protégés de Camargue, d'être davantage connu en Camargue et ailleurs et d'être plus facilement identifiable par l'ensemble des usagers. La revalorisation de l'identité des EMSC passe aussi par la présence numérique.

Il semble donc nécessaire que le premier objectif de communication soit de **développer l'identité du site des Etangs et Marais de Camargue**.

✓ **Objectif n°2 :** Partager et faire comprendre les enjeux et les choix de gestion

Les entretiens auprès des acteurs locaux ont mis en évidence **un manque de compréhension des mesures de gestion** mises en place par le Conservatoire du Littoral et les gestionnaires. Il est donc fondamental de permettre des **échanges réguliers** entre les acteurs gestionnaires et les acteurs locaux. Mieux faire **comprendre les orientations de gestion et mieux faire connaître les actions**

menées favoriserait une meilleure image des EMSC et des gestionnaires vis-à-vis des acteurs locaux.

✓ **Objectif n°3 :** Favoriser la consultation et la concertation entre les différents acteurs

Nombre d'usagers et d'habitants locaux **se sent *« délaissé » et « désapproprié »* de leur territoire**. Afin de les réimpliquer et de contribuer à la redynamisation des activités sociales et économiques sur le territoire, le Conservatoire du littoral et les cogestionnaires doivent investir davantage les espaces de dialogues existants, pourvu qu'ils soient pertinents (ex : conseil de village) et créer de nouveaux espaces de dialogue lorsqu'ils manquent. L'objectif est d'aller vers **une démarche de consultation et de concertation** avec les acteurs locaux.

4.5.3 Les canaux de diffusion

En se basant sur l'enquête que nous avons réalisée, il semblerait que les moyens à privilégier pour communiquer auprès de chaque cible soient :

Support	Habitants de Salin de Giraud	Habitants au sein du PNRC	Chasseurs	Autres usagers	Public extérieur au territoire Camarguais	Décideurs politiques (Maires, élus)	Gestionnaires /Conservatoire du littoral
Télévision / Radio	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Presse nationale					**X**	**X**	
Presse locale	**X**	**X**	**X**	**X**		**X**	
Site Internet	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Réseaux sociaux	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Lettre d'information (papier et numérique)	**X**	**X**	**X**	**X**		**X**	
Formation / stage	**X**	**(X)**	**X**	**X**			
Bulletin d'information					**X**	**X**	
Organisation d'évènements et animations	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Réunions internes							**X**
Réunions publiques / Comité de gestions	**X**	**X**	**X**	**X**		**X**	

Ces canaux de diffusion sont à choisir selon l'objectif ou le sous-objectif de communication auquel ils doivent répondre. Plusieurs supports du même type peuvent être utilisés pour diffuser des messages différents et répondant à des sous-objectifs différents également. Ils sont à hiérarchiser et à mettre en place de façon simultanée et/ou différée dans le temps selon la stratégie de communication. Les différents supports forment une communication « en réseau », en se promouvant les uns les autres.

4.5.4 Objectifs de communication et messages principaux

THEMATIQUES A TRAITER	OBJECTIF DE COMMUNICATION	MESSAGES	CIBLES	OBJECTIFS N°
Histoire du site avant ses activités salicoles	Présenter le site des EMSC avant sa transformation pour la production de sel « en effaçant » les idées reçues suivantes : - Le site des EMSC a « toujours » été un marais salant - La biodiversité du site a été « améliorée » par l'aménagement du site pour la production de sel	Les zones humides, sur la plus grande partie de leurs superficies, sont restées non aménagées et très sauvages aussi récemment que dans les années 50. Elles possédaient une grande richesse biologique avant leur conversion en salin (étangs très riches en poissons). Il serait intéressant de faire partager le témoignage des personnes ayant connu cette époque avant l'industrie salinière.	Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais	2
Le rachat du site des EMSC par le Conservatoire du littoral	Exposer le contexte du rachat du site des EMSC Faire prendre consciences aux acteurs locaux que le Conservatoire du Littoral n'est pas responsable de l'entretien et de la gestion de la digue à la mer et de la digue de front de mer. Informer les usagers et les locaux de l'élaboration d'un plan de gestion.	La vente du site entre le CdL et le groupe salins s'est faite à l'amiable. Cette vente a été initiée par le groupe Salins du Midi. A l'époque, il y a eu un lobbying important de l'entreprise au plus haut niveau du gouvernement (Ministère de l'écologie et Ministère des finances) pour que l'Etat accepte la transaction. Ce rachat a couté très cher en argent public. Une partie des acquisitions ont été effectuées dans le cadre d'un plan social qui prévoyait que l'entreprise salinière utilise une partie de l'argent obtenu par la vente, pour moderniser son outil de gestion et renforcer les digues de protections. Contrairement à ce que beaucoup d'acteurs pensent : ce n'est donc pas au Conservatoire du littoral d'entretenir et de gérer ces digues. Le CdL a acquis le site de manière progressive depuis 2008 avec comme première acquisition les sites de la Bélugue et du Fangassier, pour lesquels une première notice de gestion[2] avait été préparée par les cogestionnaires du site. Suite aux autres acquisitions graduelles sur le secteur des anciens salins entre 2010 et 2012, une cogestion fut mise en place associant le Parc naturel régional de Camargue, La Tour du Valat et la SNPN. Une nouvelle notice de gestion couvrant l'ensemble des secteurs acquis fut établie en 2012 afin de permettre une gestion opérationnelle sur le site. Un premier plan de gestion est en cours d'élaboration.	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers	1 et 2

[2] Référence : Parc Naturel Régional de Camargue, Tour du Valat & SNPN Réserve Nationale de Camargue (2008). Fangassier – Pèbre – Bélugue. Eléments de connaissance pour la mise en place d'une gestion d'attente. 38 p.

Les cogestionnaires et leurs missions sur le site	Présenter les différents acteurs gestionnaires Redéfinir les missions de chaque acteur gestionnaire sur le site des EMSC auprès des acteurs locaux Expliquer ce qu'est la gestion partenariale	Le site est placé sous gestion partenariale associant : - Le Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC), créé en 1970 par des acteurs privés regroupés au sein d'un syndicat mixte de gestion. Le PNRC est le gestionnaire coordinateur du site des EMSC. Il a pour principale mission l'animation territoriale. - La Tour du Valat, institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes qui a pour objectif de développer des activités de recherche scientifique. La TdV est une fondation à but non-lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1978. - La Société National de Protection de la Nature (SNPN), fondée en 1854 est une association de protection de la nature, reconnue d'utilité publique depuis 1855. Elle a pour mission la protection des espaces et des espèces sauvages, en s'appuyant sur les fondements scientifiques de l'écologie et de la biologie de conservation. Cette gestion partenariale se fait en lien avec les communes d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer.	Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques	1 et 2
Les principaux objectifs de gestion	Présenter et expliquer les principaux objectifs de gestion et les enjeux qui en découlent aux usagers, habitants et décideurs politiques	- La recherche d'une dynamique naturelle par le rétablissement d'un fonctionnement hydrologique moins artificiel et la mise en œuvre d'une gestion adaptative face à l'élévation du niveau de la mer - La reconstitution des écosystèmes littoraux - Le maintien, voire l'augmentation, de la capacité d'accueil des oiseaux d'eau coloniaux - La prise en compte des enjeux de développement local, en particulier du village de Salin de Giraud et des usages locaux	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques	2
Patrimoine naturel du site des EMSC	Faire prendre conscience aux acteurs locaux des enjeux environnementaux que représente le site des EMSC	- La reconversion des anciens salins en site naturel favorise une recolonisation progressive des espaces par la flore ainsi que l'accueil d'importantes populations d'oiseaux. Le site des EMSC accueille des habitats naturels à fort enjeux : un cordon dunaire de grande ampleur, un ensemble de vasières, de lagunes et d'étangs saumâtres, des milieux naturels doux principalement exploités pour l'élevage extensif. La restauration des sansouïres en lieu et place des anciens partènements salicoles offre de nouvelles perspectives pour certains oiseaux : la Fauvette à lunettes, le Gravelot à collier interrompu. Enfin, les étangs les plus doux	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais /	2

		(Briscon, Vignolles) constituent des milieux appréciés par les canards. Les dunes grises abritent également de multiples espèces végétales patrimoniales. Les anciens salins constituent le seul site représentatif en Camargue de bas-marais dunaires et l'un des plus importants sites de steppes salées à Saladelles.	Décideurs politiques	
Travaux hydrauliques	Expliquer aux usagers et à la population locale, les enjeux de gestion en termes de fonctionnement hydraulique	Afin de retrouver un fonctionnement hydrologique plus naturel, d'importants travaux hydrauliques ont été réalisés afin de : - Reconnecter le site à l'hydrosystème de l'étang du Vaccarès au nord et à la mer au sud, avec une gestion des niveaux d'eau et de la salinité, respectant les cycles naturels. - Favoriser les écoulements d'eau entre les étangs. - Éviter, sur certaines lagunes, de trop longues périodes d'assèchement, qui provoqueraient une dégradation des conditions de reproduction des oiseaux. - Améliorer la gestion de l'eau à l'échelle du bassin-versant et en particulier, le drainage naturel de l'hydrosystème Vaccarès. Cet enjeu est lié à une gestion globale de l'eau en Camargue, en termes de qualité et de quantité des rejets dans les espaces naturels, appelant une concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers /	2
Suivi de la connectivité biologique dans les EMSC	Expliquer aux usagers et à la population locale, les enjeux de gestion en termes de connectivité biologique dans les EMSC	- Des données scientifiques révèlent que le site des EMSC assure diverses fonctions pour les espèces aquatiques. On y retrouve principalement les espèces typiquement lagunaires, qui réalisent l'ensemble de leur cycle de vie en milieu saumâtre, telles que les athérines, les gobies, ou les crevettes blanches. Pour certaines espèces qui se reproduisent en mer, comme la sole, le mulet porc ou la daurade royale, les lagunes offrent des habitats essentiels pour la croissance des alevins et jouent ainsi un rôle crucial pour le maintien des stocks halieutiques en mer. Enfin, le site offre une nouvelle voie de passage pour les grandes espèces migratrices telles que l'anguille, qu'il s'agisse de rejoindre des milieux plus doux à la montaison (stade civelle) ou la zone de reproduction en mer à la dévalaison (stade anguille argentée).	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2
Gestion de la digue à la mer et de la digue de front de mer	Redéfinir les fonctions des digues auprès des usagers et des locaux Expliquer leurs modes de gestion (cf. Thématique « *Le rachat du site des EMSC par le Conservatoire du littoral »*)	- La gestion de la digue à la mer n'est pas faite par les gestionnaires du site des EMSC mais par le SYMADREM. La digue de front de mer n'est pas un ouvrage de protection des biens et des personnes mais un ouvrage qui avait été aménagé pour la production de sel. Pour une partie de cette digue de front de mer (digue de Ste Anne), son	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC /	2 et 3

		entretien est encore aujourd'hui sous la responsabilité du Groupe Salins par le biais d'une convention passée avec la DDTM.	Chasseurs / Autres usagers /	
Plage de Beauduc	Expliquer les raisons du renforcement de la réglementation sur le secteur de Beauduc Faire connaitre la réserve marine du golfe de Beauduc et la zone de protection de biotope de la pointe des sablons (expliquer les enjeux et les raisons de leur création) Valoriser les actions de concertation mises en œuvre auparavant sur le secteur Réanimer la concertation en place Communiquer davantage sur le caractère exceptionnel de la zone en arrêté de biotope en termes de patrimoine (zostère, grande nacre etc) et de dynamique côtière	Sur le secteur de Beauduc, au regard des enjeux de préservation du site, de sa superficie et des dégradations constatées sur les milieux naturels en lien avec la fréquentation et la circulation motorisée sur les plages, il est apparu important pour le Conservatoire du littoral, les gestionnaires et les services de l'État, d'assurer un meilleur respect de la réglementation, notamment par la contention des véhicules à moteur et de marquer davantage l'entrée dans un site naturel protégé. Divers objectifs se sont dégagés de ces enjeux : - Organiser les circulations et le stationnement des automobiles - Préserver les milieux naturels et améliorer la tranquillité de la faune sauvage - Guider les déplacements piétons sur le site Il y aussi un objectif essentiel, partagé notamment avec les services de l'Etat, qui est de faire respecter les lois et réglementations en vigueur au niveau national. Auparavant, de nombreux usages (ex : circulation et stationnement sur le DPM) étaient en infraction avec la réglementation en vigueur. De nombreuses concertations ont été menées sur le secteur de Beauduc suite à la création de la réserve marine du golfe de Beauduc et la zone de protection de biotope de la pointe des sablons. Bien que les terrains appartiennent au domaine public maritime et non au Cdl, c'est le PNRC qui a mené les différentes concertations afin d'élaborer un plan de gestion des usages pour réduire les conflits et améliorer la sécurité.	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2 et 3
Etang du Fangassier	Expliquer les raisons de la non-nidification des flamants roses sur le site et exposer les mesures de gestion prisent	L'étang du Fangassier avait la particularité d'accueillir l'unique station de nidification des flamants roses en France. Le site, compris dans un réseau d'espaces naturels importants à l'échelle de l'arc méditerranéen, abrite également des populations nicheuses d'oiseaux laro-limicoles (Sternes naines, Avocettes élégantes, Chevaliers gambettes etc.). Mais depuis 2016, de nombreux dérangements d'origines naturelles (prédateurs etc.) ou liés aux activités humaines (survols aériens etc.), perturbent les Flamants roses dans leurs tentatives de reproduction à l'étang du Fangassier, provoquant l'abandon des nids au cours du printemps. Malgré la réalisation de travaux hydrauliques pour favoriser un bon niveau d'eau afin de dissuader les prédateurs terrestres et la création d'un nouvel îlot artificiel, les flamants roses ne sont pas revenus nidifier sur le site. Mais l'interruption de la nidification des flamants au Fangassier ne constitue pas un enjeu de conservation, d'une part parce que c'est une espèce longévive dont les individus n'ont pas besoin de se reproduire	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2 et 3

		tous les ans pour pérenniser la population de l'espèce, d'autre part parce que les flamants se sont reportés à Aigues Mortes. Il y a 40 ans le mauvais état de conservation des flamants en Méditerranée justifiait les mesures de conservations prises au Fangassier, aujourd'hui et grâce aux efforts de conservation menés en Camargue et ailleurs sur le pourtour méditerranéen, l'espèce se porte beaucoup mieux et il n'y a pas de justification (pour la conservation de l'espèce) à vouloir qu'ils nichent coûte que coûte tous les ans au Fangassier. D'autre part, avec la pérennisation de la colonie à Aigues Mortes, les chances que le flamant rose revienne nicher au Fangassier ont probablement diminué. Enfin, la population de flamants ayant fortement augmenté en Camargue ces dernières décennies, on peut s'interroger sur la cohérence qu'il y aurait à vouloir continuer à les faire nicher régulièrement, une augmentation continue de la population pouvant provoquer des conflits avec des activités économiques (ex : dégâts dans les rizières) et avec d'autres enjeux de conservation (ex : piétinement des herbiers dans les lagunes)		
Evolution du trait de côte	Exposer les enjeux liés à l'évolution du littoral et au changement climatique Faire prendre conscience de ces enjeux aux usagers et aux habitants	L'orientation retenue consiste à préserver le caractère sauvage du littoral en favorisant la libre évolution du littoral sableux. Cette gestion doit s'adapter à l'élévation du niveau de la mer grâce à un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte dans les secteurs soumis à l'érosion. Si cette approche fondée sur la nature exclut la réalisation d'ouvrages artificiels coûteux, elle milite en faveur d'une protection des cordons dunaires face aux pressions exercées par les véhicules et les activités touristiques.	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / / Décideurs politiques	2 et 3

4.5.5 Propositions d'actions

À partir des résultats obtenus lors des entretiens et de l'analyse qui a été menée, une stratégie de communication à privilégier pourrait être mise en place à plusieurs niveaux et via plusieurs supports de communication sur des temps simultanés et/ou différés pour atteindre l'objectif principal de communication, à travers les 3 sous-objectifs définis :

4.5.5.1 Pour répondre à l'objectif n°1 : Développer une « identité de site »

- **Changement du nom du site**

« Etangs et Marais des Salins de Camargue » est un nom de site beaucoup trop long et qui ne « parle pas » à la majorité des enquêtés « acteurs locaux ». Entre les gestionnaires, le site est souvent renommé *« les Anciens Salins ».* Il serait donc profitable pour renforcer l'identité de ce territoire, de **proposer un changement de nom**. Ce changement de nom pourrait faire office d'une consultation publique. Le Conservatoire du Littoral et les cogestionnaires effectueraient un « brainstorming » afin d'élaborer des suggestions. Ces suggestions seraient par la suite, proposées aux acteurs locaux. Un « vote » pourrait par la suite se faire afin de connaître l'avis et les préférences de la population locale sur le choix du nouveau nom du site. Plusieurs « boîtes aux lettres » pourraient être installées dans des endroits stratégiques tels que des petits commerces ou la mairie afin que les locaux puissent voter.

N.B : en fonction du nouveau nom de site, un logo pourrait être imaginé et dessiné en collaboration avec des graphistes

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers

- **Développement de l'identité numérique**

L'identité numérique est définie comme un lien technologique entre une entité réelle et des entités virtuelles. Elle permettra l'identification du site des EMSC en ligne ainsi que la mise en relation de celui-ci avec l'ensemble des communautés virtuelles présentes sur le Web. En effet, le web et notamment les réseaux sociaux sont devenus des sources d'informations quotidiennes pour de nombreuses personnes. Il est donc nécessaire de répondre à ce besoin d'information en réaffirmant une présence plus régulière sur Internet. Pour cela, différentes actions peuvent se mettre en place :

- La **création et l'animation d'un site internet dédié aux EMSC :** Bien qu'il existe déjà une page dédiée aux EMSC sur le site du Conservatoire du Littoral, sur le site du Pôle-relais lagunes et sur le site de la Tour du Valat, il est nécessaire de centraliser le plus possible l'information afin de ne pas « perdre » le visiteur en lui permettant d'identifier clairement le site et ses gestionnaires. Ainsi créer **un site internet dédié aux EMSC et l'animer régulièrement** sont des solutions clés pour renforcer l'identité du site. Ce site contiendra plusieurs pages spécifiques relatives à l'histoire du site, à son patrimoine naturel, à son mode de gestion, à la réglementation, à ses limites, à la présentation du Conservatoire du Littoral et des gestionnaires. Le site internet possédera aussi une rubrique « actualités » où les articles, reportages, interviews seront relayés. Une catégorie « événements » sera aussi créée afin de centraliser toutes les activités prévues en lien avec les EMSC. L'élaboration d'une F.A.Q (Foire Aux Questions) pour répondre aux interrogations qui reviennent le plus souvent quant à la réglementation, l'accessibilité et les travaux serait également utile.

- La **création et l'animation d'une page Facebook :** *Les Etangs et Marais des Salins de Camargue.* Cette page Facebook devra être animée de manière régulière. Elle permettra

notamment de relayer les évènements et les articles du site internet dédiés aux EMSC. La page Facebook doit être active et proposer des interactions avec la « communauté » qui suit cette page (de façon contrôlée car les espaces commentaires peuvent servir de « défouloirs »). Pour cela, chaque semaine, une espèce faunistique ou floristique pourra être mise en lumière, suivi d'un mini-quiz en lien avec l'espèce. Des témoignages-vidéos des usagers ou de la population locale pourront aussi y être partagés. Les résultats ou les avancés de suivis scientifiques pourraient aussi être valorisés sur cette page Facebook.

NB : - Cette page Facebook, pourra notamment être utilisée pour la création du sondage pour le choix du nouveau nom du site.
- Il est important que les cogestionnaires assurent une veille sur les pages Facebook animées par d'autre, afin de visualiser ce qui pourrait être fait pour démentir les fake news ou répondre aux commentaires négatifs sur la gestion du site.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais

- **Renforcement de la signalétique**

Le besoin d'une signalétique plus importante sur le site des EMSC est un sentiment récurrent dans les entretiens. En effet, de nombreuses confusions émergent au sujet de la réglementation, des usages autorisés et des itinéraires. Renforcer la signalétique tout en utilisant la même charte graphique permettrait donc de mieux guider les visiteurs et de renforcer l'identité du site. En dépassant cette mission « d'information réglementaire », des panneaux rapportant l'histoire salinière du site, les actions de gestion et les suivis scientifiques mis en place pourraient aussi être installés en collaboration avec la population locale. Le renforcement de la signalétique devra se faire sans « dénaturer » le site.

NB : La création et l'installation de ces nouveaux panneaux pourraient dans certains cas se faire à travers des chantiers participatifs impliquant la population locale et les usagers.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais

- **Contribution au développement du tourisme « vert » et culturel**

Au vu du patrimoine naturel et de l'histoire du site des EMSC, la contribution au développement de l'écotourisme et du tourisme culturel pourrait bénéficier à la « redynamisation » de Salin de Giraud. Pour ce faire plusieurs pistes sont à explorer :

- La redéfinition et la promotion des itinéraires de balade pédestre, de piste cyclable ou encore équestre. Cette promotion des itinéraires pourrait se faire à travers l'élaboration d'un plan d'interprétation et pourrait aboutir à l'établissement de « fiches randonnées » et l'aménagement d'itinéraires. Ce travail impliquera donc la réalisation d'aménagements (pour le franchissement de zones inondables par exemple) et devra s'appuyer sur les connaissances et l'expertise des cogestionnaires sur la sensibilité du site (ex : zones sensibles au dérangement).
- Proposition de visites guidées à destination des touristes en faisant participer les acteurs locaux (associations, bureau des guides naturalistes). Des formations devront se faire au préalable pour que les acteurs locaux soient en capacité de valoriser plusieurs composantes du patrimoine naturel.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud et des Saintes-Maries-de-la-Mer / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais

4.5.5.2 Pour répondre à l'objectif n°2 : Partager et faire comprendre les enjeux de gestion

➢ **Développement des animations sur site**

Actuellement, seules deux à trois visites par an sur le site des EMSC sont organisées à destination du grand public dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides et du Festival de la Camargue et du Delta du Rhône. Les animations sur le site peuvent être l'occasion de sensibiliser le public sur les grands enjeux de gestion et sur la biodiversité. Proposer un nombre plus important de visites sur site est donc une des actions majeures de ce plan de communication. Divers types d'animations peuvent être proposés :

- **Mise en place d'un cycle de visites sur site à destination du public local :** Echanger régulièrement avec la population locale et les usagers permet de les tenir informés des actions de gestion en cours sur le site et de leur expliquer dans quel intérêt ces actions sont mises en place. Permettre aux usagers de discuter directement avec les cogestionnaires et le Conservatoire du Littoral, permet d'identifier rapidement les questionnements, les confusions ainsi que les points de désaccord. Ce type de réunion a déjà eu lieu et semblait être appréciée par les usagers. Il serait donc intéressant de proposer ce format de réunion plus régulièrement. Ces visites pourraient se terminer autour d'un apéritif ou d'une dégustation sur le terrain.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais

- **Mise en place d'un cycle de veillées :** Organiser un cycle de veillées sur différents thèmes comme la gestion hydraulique, le changement climatique et la biodiversité permettrait de mieux échanger avec la population locale et les usagers sur les enjeux de gestion du site des EMSC. Ces veillées pourraient suivre une dimension festive et être suivies d'un temps de discussion et de questions. Des intervenants ayant différents profils tels que des artistes, des photographes, des écrivains, des musiciens, des compteurs ou encore des habitants pourront animer ces soirées afin de recueillir divers témoignages sur la perception du site. Ces veillées pourront avoir des formats différents : diffusion de film suivi d'un débat, expositions temporaires suivi d'un temps d'échange…

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais

- **Sorties « Regards croisés » :** Proposer à des personnes qui souhaiteraient s'investir davantage dans l'animation territoriale de devenir « ambassadeur » du site permettrait une valorisation de leurs compétences et de leurs savoirs. En effet, des habitants, ou des usagers (chasseurs, pêcheurs) ont été témoins de l'évolution de leur territoire et/ou possèdent des connaissances sur la faune et la flore du site des EMSC. Leur donner la parole pour transmettre ces connaissances au grand public, (sous la forme de sorties, où gestionnaire et usager animeraient la visite ensemble) valoriserait le patrimoine naturel et historique du site ainsi que la population locale.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers

- **Mise en place d'un rendez-vous annuel dédié au site des EMSC, « Les 24 heures de la biodiversité sur les EMSC » :** Une journée par an sera organisée afin de valoriser la biodiversité du site et de favoriser les échanges entre les gestionnaires et le public local à travers différentes animations : organisation de concours (photos, dessins, poèmes…), exposition photo, mise en valeur d'artistes locaux, mise en place d'atelier d'échanges, de débat, de mini-conférences.

NB : Jean Rocher, artiste photographe a réalisé un travail de suivi photographique sur le site : valoriser son travail au cours de cette journée avec une exposition de ses photos et de ses poèmes et/ou l'organisation d'une mini-conférence.

- **Des visites ponctuelles à l'occasion des événements nationaux :** Les événements nationaux comme la Fête de la Nature, la Journée Mondiale de la Biodiversité ou encore la Journée du Patrimoine sont des évènements qui permettent de valoriser les EMSC en accompagnant les visiteurs sur le site. Il serait donc intéressant de profiter de ces événements pour proposer des visites guidées, des initiations, des mini-formations naturalistes, ou encore des sorties photos encadrées. Ce type de visite « ponctuelle » est principalement à destination du « grand public », pas forcément local. Mais les locaux et les usagers pourraient être impliqués dans l'animation de ces journées (cf. « Sorties regards croisés… »).

Public cible : Habitants au sein du PNRC / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques

- **Valorisation du patrimoine bâti du site (Tourvieille, la Bélugue) :** Se servir du patrimoine bâti préexistant sur le site des EMSC, permettrait aux usagers et à la population locale de « se réapproprier les lieux ». Tourvieille ou le mas de la Bélugue pourraient servir de points de rencontre, de lieux d'échanges. La Bélugue pourrait servir de lieu d'expositions (cf. « Création d'une exposition « participative »), de lieu pour organiser les veillés (cf. « Mise en place d'un cycle de veillées »). Tourvieille pourrait être le lieu de départ ou d'arrivé des visites organisées sur le site. On pourrait y organiser des dégustations, des apéritifs à la fin des échanges avec les locaux.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques

Exemple d'animations :

FORMAT	SUJET	FREQUENCE (À DISCUTER/ A ADAPTER)	REMARQUES
RDV annuel dédié aux EMSC	« Les 24 heures de la biodiversité »	1 fois par an	Journée rythmée par plusieurs types d'animations destinée au public local et aux usagers
Visite sur le terrain + dégustation sur le terrain	« Biodiversité » / « Suivis scientifique »	4 visites par an	Ouvert au public local, dans le but de faire découvrir la biodiversité du site des EMSC de faire comprendre les enjeux de gestions
Veillées	Thèmes divers à adapter en fonction des intervenants	A définir en fonction des besoins et de la disponibilité des intervenants	Veillées adressées exclusivement aux locaux et aux usagers.
Conférence-débat suivie d'un apéritif partagé	« Biodiversité et paysages ?» / « Enjeux liés aux changement climatique »	2 conférences par an	Faire participer des photographes + (valoriser les données récoltées en sciences participatives)
Sortie « Regards croisés »	« Biodiversité et paysages »	A définir	Sortie ponctuelle qui pourrait se réaliser au cours de la journée « Les 24 heures de la biodiversité » ou à l'occasion d'évènements nationaux (fête de la nature…)

- **Renforcement de la diffusion de la lettre d'information des Etangs et Marais des salins de Camargue**

La plupart des enquêtés regrettent la diminution du tirage papier de la lettre d'information annuelle des EMSC. Diffuser plus largement cette lettre permettrait à la population locale de rester mieux informée de l'actualité du site. La diffusion devra être plus large et ne pas se faire uniquement par mailing (mairie, poste, office du tourisme, petits commerces). Le format papier devra être privilégié. Des témoignages ou des portraits d'acteurs locaux, ou d'habitants ayant vu le site évoluer sont inclus dans la lettre. Il faut continuer dans cette démarche et laisser ainsi un espace de parole disponible aux usagers. Remettre à plat le plan de diffusion papier (inventaire des points dépôt notamment).

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques

- **Communiquer à travers la presse locale**

Publier des articles dans la presse locale et sur les réseaux sociaux des cogestionnaires et du Conservatoire du littoral permettrait d'expliquer et de valoriser les mesures de gestion mises en place. Tenir la population informée de ce qui se passe sur son territoire est primordial pour améliorer les échanges et les relations entre les acteurs. Il est nécessaire de favoriser une « transparence de l'information ». Plusieurs types d'articles pourraient être proposés :

- Une chronique régulière dans *la Provence* intitulée « Au cœur des anciens salins » où différents sujets pourraient être abordés : la mise en place du nouveau plan de gestion, la présentation d'une espèce faunistique ou floristique, d'un habitat particulier. Des témoignages d'habitants et des usagers quant à l'évolution du site pourraient aussi y être partagés.
- Des articles réguliers dans le magazine municipal mensuel *Arles Info* : toujours dans la même optique que le point précédent.
- Enregistrer une interview pour discuter des différents enjeux de gestion du site et de son actualité à la radio locale (Radio Camargue ?)

NB : Il serait aussi opportun de transmettre à la presse et à la radio locale le calendrier des animations prévues sur le site des EMSC

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques

- **Réalisation de vidéos en collaboration avec des étudiants en animation 3D**

Depuis quelques années, les étudiants de l'école MOPA à Arles, travaillent avec différents organismes en Camargue dans le but de réaliser des vidéos en animation 3D. L'école a notamment collaboré avec La Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature (tous deux cogestionnaires). Il serait intéressant de travailler avec ces étudiants dans l'objectif de partager les enjeux de gestion du site des EMSC à travers une ou plusieurs vidéos d'animation 3D. Cette vidéo pourrait être un support de communication utilisable lors d'événements, de conférences, ou de débats.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques / Public extérieur au territoire Camarguais

➢ **Création d'un bulletin annuel d'information**

L'élaboration d'un bulletin annuel d'information à destination de la population locale, des usagers ou encore des décideurs politiques afin d'expliquer les actions de gestion en cours sur les EMSC et pour mieux faire connaître les enjeux associés au site.

Public cible : Décideurs politiques / Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers

4.5.5.3 Pour répondre à l'objectif n°3 : Favoriser la consultation et la concertation entre les différents acteurs

➢ **Renforcement de la communication interne**

Un des premiers enjeux vis-à-vis de la communication interne est de réimpliquer les élus dans la gestion du site et dans le portage local du projet. Les instances de gouvernances doivent favoriser une meilleure implication des décideurs politiques, sans quoi, la gestion du site en sera fragilisée (manque de légitimité des cogestionnaires, sentiment d'une gestion décidée exclusivement par les techniciens, etc).

La communication interne doit être renforcée en passant par différentes étapes :

- Elaboration d'un plan de travail afin de définir les organismes référents et les responsables de la mise en œuvre pour chaque action.
- Mise en place des phases d'auto-évaluation sur les actions de communication afin de comprendre et de visualiser les « progrès » et les « échecs ».
- Reclarification des objectifs et de la temporalité de chaque instance telle que les comités de direction, les comités techniques et les comités de gestion. Les comités de gestion sont peut-être trop espacés, ce qui peut nuire au portage politique des enjeux de gestion.

Proposition pour la redéfinition de la temporalité des instances :

INSTANCE DE GOUVERNANCE	RECURRENCE
Comités de direction	2 par an
Comité de gestion	1 par an
Comité technique	8 par an

Public cible : Cogestionnaires et le Conservatoire du Littoral

➢ **Création d'une exposition photo « participative »**

Le travail de mémoire est essentiel. Tout d'abord, il permet de valoriser l'histoire du site des EMSC avant son aménagement pour la production de sel. De plus, il permet d'impliquer la population locale dans le dialogue avec les gestionnaires et le Conservatoire du littoral. Un appel sera lancé auprès des habitants, afin de réunir des témoignages et des souvenirs à travers la photographie.

NB : Cette exposition photo pourrait se dérouler au mas de la Bélugue, toujours dans l'objectif de valoriser le patrimoine bâti préexistant.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers

➢ **Réunions publiques**

La mise en place d'une réunion publique tous les 6 mois, participerait à favoriser une forme de concertation entre les différents acteurs pour le plan de gestion du site des EMSC. S'appuyer sur le Conseil du Village et impliquer les associations locales pourraient aider à l'élaboration de ces réunions.

NB : Pour la réalisation de ce type de réunion, il est nécessaire de mener un travail de réflexion et d'animation en vue de canaliser les différents acteurs. Il est souhaitable qu'un organisme externe accompagne les gestionnaires et le Conservatoire du Littoral dans l'organisation de ce type de réunion.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques

- **World Café**

La population ne se sent pas assez informée sur les stratégies de gestion préconisées par les cogestionnaires ou peut être opposée à certains choix de gestion en particulier. Le « World Café » facilite le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées. Il vise à créer un réseau d'échanges et d'actions et peut notamment aboutir à la création d'un plan d'action où les acteurs locaux auront été consultés. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café, dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour d'une table. À intervalles réguliers, les participants changent de table, ce qui permet de pousser plus loin les discussions.

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers

- **Actions participatives**

Proposer à la population locale, aux usagers ou aux associations locales comme le *C.E de Salins* et/ou *l'association Protection Salin Camargue* de venir participer à des actions d'aménagement ou à des suivis scientifiques leur permettraient de mieux comprendre les mesures de gestion. Ce sont aussi des moments d'échanges privilégiés entre les gestionnaires et les usagers du site :

- **Sciences participatives :** Les sciences participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques, non-professionnels – qu'il s'agisse d'individus ou de groupe – participent de façon active et délibérée. Chaque usager possède des connaissances spécifiques qui pourraient lui permettre d'aider les scientifiques dans leurs activités de recherche. Une formation ou des petits stages pourraient être proposés au préalable afin d'expliquer les protocoles. Les données récupérées grâce à ce procédé pourraient être valorisées lors de conférences ou de réunions publiques. Par exemple, des photographes pourraient transmettre les bagues d'oiseaux qu'ils ont pu identifier. Il sera nécessaire d'informer et de former les locaux et les usagers sur les plateformes de sciences participatives préexistantes (ObsNature, faune-paca…).
- **Mise en place de chantiers participatifs :** Si des usagers souhaitent s'investir davantage dans l'aménagement de leur territoire, il pourra leur être proposé de venir participer bénévolement à des chantiers menés dans le cadre du plan de gestion des EMSC (par exemple lors de chantiers d'arrachage du Baccharis).

Public cible : Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers

4.5.6 Tableau récapitulatif de la stratégie de communication

THEMATIQUES A TRAITER	OBJECTIFS DE COMMUNICATION	CIBLES	OBJECTIFS N°	ACTIONS PRIORITAIRES
Histoire du site avant ses activités salicoles	Présenter le site des EMSC avant sa transformation pour la production de sel « en effaçant" les idées reçues suivantes : - Le site des EMSC a « toujours » été un marais salant - La biodiversité du site a été « améliorée » par les aménagements pour la production de sel	Habitants de Salin de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais	1 et 3	Sorties « Regards croisés » Expositions participatives (témoignages, photos)
Le rachat du site des EMSC par le Conservatoire du littoral	Exposer le contexte du rachat du site des EMSC Faire prendre conscience aux acteurs locaux que le Conservatoire du Littoral n'est pas responsable de l'entretien et de la gestion des digues Informer les usagers et les locaux de l'élaboration d'un plan de gestion.	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers	1 et 2	Création d'un site web Renforcement de la signalétique Réunions publiques / Word Café
Les cogestionnaires et leurs missions sur le site	Présenter les différents acteurs gestionnaires Redéfinir les missions de chaque acteur gestionnaire sur le site des EMSC au-près des acteurs locaux Expliquer ce qu'est la gestion partenariale	Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques	1 et 2	
Enjeux principaux de gestion	Présenter et expliquer les principaux objectifs de gestion et les enjeux qui en découlent aux usagers, habitants et décideurs politiques	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques	2	Mise en place d'un cycle de veillées Mise en place d'un cycle de visites
Patrimoine naturel du site des EMSC	Faire prendre conscience aux acteurs locaux des enjeux environnementaux que représente le site des EMSC	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Public extérieur au territoire Camarguais / Décideurs politiques	2	Mise en place d'un rdv annuel dédié au site des EMSC « les 24 heures de la biodiversité sur les EMSC »
Suivi de la connectivité biologique dans les EMSC	Expliquer aux usagers et à la population locale, les enjeux de gestion en termes de connectivité biologique dans les EMSC	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2	Sciences participatives Actions de garderie (signalisation de braconnage et transmission de données naturalistes

Gestion de la digue à la mer et de la digue de front de mer	Redéfinir les fonctions des digues auprès des usagers et des locaux Expliquer leurs modes de gestion (cf. Thématique « *Le rachat du site des EMSC par le Conservatoire du littoral »*)	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers /	2 et 3	Réunions publiques Visites sur site / veillées
Plage de Beauduc	Expliquer les raisons du renforcement de la réglementation sur le secteur de Beauduc Faire connaitre la réserve marine du golfe de Beauduc et la zone de protection de biotope de la pointe des sablons (expliquer les enjeux et les raisons de leur création) Valoriser les actions de concertation mises en œuvre auparavant sur le secteur Réanimer la concertation en place Communiquer davantage sur le caractère exceptionnel de la zone en arrêté de biotope en termes de patrimoine (zostère, grande nacre etc) et de dynamique côtière	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2 et 3	Mise en place d'un cycle de veillées Mise en place d'un cycle de visites Word café Articles dans la presse locale Articles dans la lettre d'information
Etang du Fangassier	Expliquer les raisons de la non-nidification des flamants roses sur le site et exposer les mesures de gestion prises	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2 et 3	
Evolution du trait de côte	Exposer les enjeux liés à l'évolution du littoral et au changement climatique Faire prendre conscience de ces enjeux aux usagers et aux habitants	Habitants de Salins de Giraud / Habitants au sein du PNRC / Chasseurs / Autres usagers / Décideurs politiques	2 et 3	Création d'un bulletin annuel d'information Réalisation d'une vidéo en collaboration avec des étudiants en animation 3D

4.6 Les critères de succès et d'évaluation

Afin d'évaluer si les actions de communication ont porté leurs fruits, il est nécessaire de quantifier leurs impacts selon différents critères ou indicateurs préalablement définis. Cela permettra de modifier et d'adapter les futures actions de communication, ou celles en cours selon les retours obtenus selon un schéma adaptatif comme celui retenu pour la gestion du site. Pour cela, on pourra se baser sur :

- Le nombre de propositions pour le choix du nouveau nom du site des EMSC
- Le nombre de visites sur les sites internet des gestionnaires, du Conservatoire du Littoral et celui dédié au EMSC
- Le nombre « d'abonnés » de la page Facebook dédiée au EMSC et le nombre d'interactions (réactions aux publications, commentaires, partages de publication…)
- L'affluence sur le site de Tourvieille
- L'implication des usagers et de la population locale vis-à-vis de la formation « ambassadeurs »
- Les réactions face à la communication à travers la presse locale
- Le nombre de photographies récoltées pour l'exposition participative et le nombre de personnes présentes à l'exposition
- Le nombre de personnes présentes pour le Forum ouvert et le World Café
- Le nombre de personnes présentes aux conférences, stages, sorties, réunions de concertation…
- Le nombre de données récoltées en science participative
- Le nombre de personnes présentes lors des chantiers collaboratifs
- Les différents retours, négatifs ou positifs, auprès des acteurs gestionnaires (dont les écogardes) et du Conservatoire du Littoral
- Le respect de la réglementation sur le site des EMSC
- L'atténuation ou la hausse du braconnage/d'incivilités (notamment sur l'état de la signalétique)

4.7 Atouts et limites de la stratégie de communication

Ce plan de communication a pour objectif de soumettre des propositions d'actions en vue de renforcer l'image du site, de favoriser les échanges entre les différents acteurs, de rendre l'information accessible à tous et d'appréhender les conflits. Ce plan de communication prône le collectif bien que chaque catégorie d'acteurs possède des intérêts particuliers. L'objectif est donc de permettre aux différents protagonistes de rentrer dans une démarche de réflexion collective.

Chaque action de communication demande un coût financier et un investissement humain. Les contributions des acteurs gestionnaires et du Conservatoire du littoral devront être discutées afin d'attribuer les missions à chacun. Des prestataires pourraient intervenir et soutenir des actions de communication trop chronophages.

Les actions de communication proposées précédemment ne vont pas apporter une solution définitive aux conflits d'usages, mais permettent de favoriser les échanges afin que les acteurs concernés réfléchissent à un cheminement commun. Ces actions peuvent évoluer avec le temps.

Chaque type d'actions proposées demande d'être anticipé~~e~~ comme suit :

- Le développement de l'identité numérique du site des EMSC est une action qui se fait dans le temps. Il ne suffira pas de créer simplement un site internet et une page Facebook. Ce sont des outils à animer régulièrement pour qu'ils puissent porter leurs fruits. Les cogestionnaires devront donc se concerter pour trouver un référent pour l'animation de la page Facebook et du site internet.

- Le renforcement de la signalétique, la diffusion de la lettre d'information, la réalisation d'une vidéo, la création d'un bulletin d'information sont des actions qui se complètent, mais qui ne sont pas suffisantes individuellement. En effet, il faut valoriser ces outils dans différents événements et les mettre à jour, les faire évoluer régulièrement afin qu'ils ne deviennent pas obsolètes.

- Les développements d'actions participatives comme le système d'ambassadeur, la science participative et les chantiers collectifs sont des actions qui demandent une organisation certaine. L'implication des acteurs locaux dépendra de l'implication des acteurs gestionnaires. Il faut faire attention de ne pas trop solliciter la population locale, mais de favoriser une démarche de volontariat.

- La mise en place de réunions publiques, d'un forum ouvert, d'un World Café demande des réelles compétences en animation, en médiation afin de mener ces actions à bien. Ici, un prestataire comme le CPIE pourrait venir en appui.

La communication est une forme de médiation qui ne doit pas être seulement survolée mais étudiée afin de mieux comprendre les enjeux liés aux territoires ainsi que les intérêts de chaque acteur. En effet, le site des EMSC est un territoire particulier de par son histoire, son patrimoine naturel et ses usages, où les liens entre les protagonistes doivent être rétablis afin d'appréhender les conflits actuels et futurs.

V. LE PLAN DE COMMUNICATION COMME OUTIL DE MEDIATION

5.1 Définition du plan de communication

La réalisation d'un plan stratégique de communication fut une mission très constructive à laquelle j'ai pu me consacrer pleinement durant mon expérience à la Tour du Valat. Cette mission m'a permis de me rendre compte de la réalité du terrain où les activités humaines sont sans cesse remises en question quant à leurs impacts sur les milieux naturels et au niveau de leurs coexistences sur un même espace.

Je n'avais jamais réalisé de plan de communication auparavant. Au début de mes recherches sur l'élaboration d'une stratégie de communication, le plan de communication y était défini que d'une manière purement « marketing ». En effet, généralement le plan de communication est un document plus ou moins détaillé reprenant l'ensemble des actions de communication prévues pour promouvoir une entreprise, un produit, un service, une marque ou un événement. Dans la pratique, le terme de plan de communication est souvent utilisé de manière restrictive pour désigner un plan de communication exclusivement publicitaire.

Dans l'ouvrage « Communicator, 9e édition » (Adary, Mas, Westphalen, 2020), le plan de communication y est défini comme suit : Un *« volet stratégique d'une politique de communication […]. Il fixe le cap, les objectifs principaux et les moyens assortis pour les atteindre ».*

Ce plan de communication serait la *« traduction de la vision du département communication, outil tactique de mise en œuvre coordonnée des actions »* et une *« plate-forme de dialogue entre les membres du département communication ».*

Mon objectif premier était de m'approprier le plan de communication en transformant sa mission initiale de promotion d'un bien ou d'un service en mission d'analyse et d'atténuation des conflits d'usages sur le site des EMSC. Il m'a fallu penser et construire la stratégie de communication de manière différente en vue de mener à bien une médiation environnementale.

5.2 Adaptation du plan de communication pour le site des EMSC

Sortir de cette optique principalement « marketing » du plan de communication, fut donc mon principal questionnement tout au long de ma mission de stage : « *Comment un plan de communication peut participer à la résolution de conflit sur un espace naturel ? »*

Comme évoqué dans le chapitre « III. La place du médiateur en territoire conflictuel » de ce mémoire, la médiation possède une multitude de facettes telles que la vulgarisation scientifique et l'analyse des conflits sociétaux. Ici, l'objectif du plan de communication était de favoriser les échanges entre les acteurs locaux et les acteurs gestionnaires présents sur le site des EMSC en vue d'atténuer les conflits.

Parmi les différents rôles et formes que peut prendre la médiation, on retrouve la médiation environnementale. Ce type de médiation a été créé aux Etats-Unis dans les années 1970. La première expérience de médiation environnementale concernait un projet de barrage controversé sur la rivière Snoqualmie avec l'appui de l'Etat de Washington et des fondations Fords et Rockefeller (Faget, 2013). Aujourd'hui, elle concerne globalement les conflits liés à la gestion de l'eau et des ressources naturelles, l'occupation de l'espace, l'aménagement forestier, l'implantation des équipements énergétiques, ferroviaires ou routiers et la pollution. La médiation environnementale peut être définie

comme un processus visant à instaurer un dialogue entre des institutions, des groupes d'intérêts ou des individus concernés par des problèmes environnementaux et/ou à rechercher des accords satisfaisants pour tous. *« Le terme « médiation » utilisé dans son strict sens n'est ni plus ni moins qu'un moyen pour faciliter le processus de négociation »* (Cormick, 1987).

Le plan de communication a donc bien été conçu comme une « plate-forme de dialogue » mais pas seulement entre les membres du département communication. En effet, bien que la stratégie de communication intègre un chapitre concernant la communication interne (entre les acteurs gestionnaires et le Conservatoire du Littoral), elle vise aussi à favoriser le dialogue entre les usagers, les habitants et les acteurs gestionnaires. Un processus systématique de traitement des conflits est vital pour produire des résultats souhaitables. L'approche nécessite : 1) d'anticiper le désaccord avant qu'il ne devienne un conflit explosif, 2) de planifier une stratégie appropriée 3) d'appliquer la stratégie 4) d'appliquer les actions et de vérifier les résultats (Kindler, 1993). C'est dans cette démarche que la stratégie de communication a été adaptée au contexte camarguais.

Les entretiens semi-directifs avec les acteurs locaux et gestionnaires m'ont permis d'écouter et d'analyser les représentations des différents acteurs et de comprendre les problématiques sur lesquelles il était nécessaire de travailler et de proposer une *remédiation*. Dans la première partie de la stratégie de communication, une analyse de ces entretiens semi-directifs m'a donc aidé à prendre en considération les attentes et les intérêts des différents acteurs. Un aspect sociologique intervient donc aussi dans l'élaboration de ce plan de communication.

Trois objectifs ont pu être réfléchis et définis à la suite de l'analyse des entretiens :

1. Développer une identité de site
2. Partager et faire comprendre les enjeux de gestion
3. Favoriser la consultation et la concertation entre les différents acteurs

Le premier objectif, *« développer une identité de site »* pourrait apparaître dans un plan de communication « classique ». Les actions proposées pour répondre à cet objectif sont des actions qu'on pourrait transposer pour la simple promotion d'un bien ou d'un service. Mais ces actions restent essentielles pour permettre aux usagers et aux habitants de renouer avec l'image de leur territoire.
Le deuxième et le troisième objectif : *« Partager et faire comprendre les enjeux de gestions »* et *« Favoriser la consultation et la concertation entre les différents acteurs »* sont des objectifs orignaux, propres à la gestion de conflits. Ils sont essentiels pour que le plan de communication puisse s'inscrire dans une démarche de médiation environnementale.

La médiation a pour principaux objectifs la communication et l'information. La communication vient donc en appui à la médiation environnementale. En effet, elle s'intègre sur plusieurs aspects sociaux et propose des outils permettant d'atténuer les tensions entre les acteurs et de réconcilier les activités humaines avec la préservation des EMSC.

Bien que la communication et la médiation n'aient pas toujours la même finalité, je considère, à titre personnel, qu'elles peuvent être complémentaires. La communication peut se transformer en une forme de médiation, en permettant son application. Le plan de communication est donc un outil qui permet de proposer et d'appliquer des actions de médiation. Cependant, il est nécessaire de ne pas considérer le plan stratégique de communication comme une finalité. Et pour cause, les actions de médiation proposées ont pour objectif d'informer, de sensibiliser les locaux et de favoriser les échanges entre les différents acteurs et ne visent en aucun cas à trouver des solutions immédiates aux différents conflits. La médiation se doit de se rapprocher d'une certaine neutralité, et ne peut forcer les individus à adhérer à des idées et/ou des pratiques.

VI. RETOURS D'EXPERIENCE ET BILAN PERSONNEL

6.1 Sur mon stage au sein de la Tour du Valat

Ce stage de fin d'études s'est déroulé dans des conditions un peu particulières. En effet, une partie de ma mission de stage s'est passée en télétravail pour cause de confinement lié au covid-19 (du 17 mars au lundi 11 mai). Mes missions ont donc évolué au cours de cette immersion professionnelle.

Au début de mon stage et avant la crise sanitaire, divers sujets d'intérêt avaient été soulignés :

4. Les tensions et les conflits entre acteurs camarguais
5. La préparation des messages et des interventions de la Tour du Valat dans le cadre du Congrès Mondial de la Nature
6. La création d'animations pour le festival de la Camargue et du delta du Rhône

Le Congrès Mondial de la Nature ayant été repoussé et le festival de la Camargue et du delta du Rhône ayant été annulé suite à la situation sanitaire, je me suis concentrée sur l'évaluation de la communication sur le site des Etangs et Marais de Camargue afin d'élaborer et de proposer une stratégie de communication en vue d'atténuer et d'appréhender les conflits d'usages. Cette mission principale m'a permis d'utiliser et de développer certaines de mes compétences en termes de communication, de gestion de conflits et de médiation environnementale.

En parallèle à cette mission principale, j'ai tout de même développé une activité à destination du grand public pour les futurs événements (Journée Mondiale des Zones Humides, Festival de la Camargue 2021…). Cette animation s'appelle *« Qui mange quoi »* et vise à faire découvrir l'avifaune en abordant différents sujets tels que l'alimentation, le milieu de vie et la morphologie. L'enjeu pédagogique de cette activité est donc l'observation des différentes espèces d'oiseaux afin de faire identifier au public leurs régimes alimentaires et leurs modes d'alimentation (cf. Annexe n° 5 Fiche activité « Qui mange quoi ? »).

J'ai aussi pu me servir de mes compétences en vulgarisation scientifique et en graphisme grâce à la réalisation de fiches sur les Solutions fondées sur la nature (cf. Annexe n° 6 Fiche Solutions Fondées sur la Nature). Ces fiches avaient pour objet de valoriser les différents projets scientifiques et de gestion mis en œuvre par les chercheurs de la Tour du Valat.

Cette immersion au sein de la Tour du Valat a été l'occasion pour moi de me faire une idée de ce qu'est le monde professionnel au sein d'un institut de recherche. Ce fut une expérience très bénéfique et intéressante au cours de laquelle j'ai été amenée à rencontrer et à travailler avec différents acteurs professionnels : employés de la Tour du Valat, le Parc Naturel de Camargue, la Société Nationale de Protection de la Nature, le Conservatoire du littoral et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles. Au contact de ces différents acteurs, j'ai pu me rendre compte de la réalité du monde professionnel, de ses avantages mais aussi des difficultés que l'on peut y rencontrer.

Ma mission principale de stage fut très bénéfique et intéressante pour moi. En effet, j'ai beaucoup apprécié la liberté et l'autonomie que m'ont accordé mes tutrices professionnelles sur la réalisation de la stratégie de communication. J'ai de ce fait pu être force de proposition quant aux étapes à mettre en place pour la bonne construction du plan de communication, et mes idées ont toujours été entendues et discutées. Je regrette cependant, mon manque d'organisation dans la gestion de mon

temps de travail, la crise sanitaire n'ayant pas aidée. J'ai souvent dû demander à repousser les échéances afin de pouvoir finaliser mes missions. J'ai eu la chance de pouvoir prolonger mon stage sous la forme d'un contrat bénévole jusqu'au 14 septembre. Cela m'a permis de finaliser au maximum mon plan de communication et de le présenter aux gestionnaires. Je regrette aussi de ne pas avoir pu réaliser l'intégralité des mes entretiens en présentiel. En effet, la majorité de mes entretiens semi-directifs s'est déroulés par téléphone, ce qui ajoute tout de même une « barrière » et ce qui a aussi tendance à écourter la durée des entretiens.

Malgré tout, cette immersion professionnelle de 7 mois m'a enrichi~~e~~ et m'a surtout fait~~e~~ me questionner sur la place de la médiation au sein d'un territoire conflictuel. Echanger avec les acteurs gestionnaires et les acteurs locaux, m'a fait réaliser la complexité de la mise en place d'une gestion concertée sur un espace naturel où les usages sont multiples. Ici, le rôle de la médiation n'est pas de calmer les différends qui peuvent opposer les usagers, mais plutôt de trouver, de montrer et de travailler avec l'ensemble des acteurs pour aboutir à une gestion concertée ou consultative.

6.2 Sur ma formation au sein du Master ISME

Les compétences que j'ai pu acquérir au cours de mes études supérieures, avant même le master ISME (BTS Gestion et protection de la nature et licence en aménagement des espaces et des ressources) m'ont permis de fonder de solides connaissances en écologie. Le Master ISME m'a permis d'approfondir ces connaissances et d'en acquérir de nouvelles notamment en termes de communication, de didactique, de méthodologie d'enquête, de sociologie et de gestion de conflit.

Au vu de ma mission principale qui était l'élaboration d'un plan de communication pour les EMSC, j'ai dû réaliser au préalable un état des lieux de la communication initiale. Pour ce faire, j'ai utilisé mes cours de sociologie en vue de construire mes grilles d'entretiens semi-directifs. Ce sont donc mes cours de sociologie qui m'ont permis d'avoir une méthodologie, et qui m'ont aidé à structurer le déroulé de mes entretiens. Cependant, j'ai eu du mal à interpréter mes résultats d'enquêtes. En effet, l'analyse des entretiens est une étape déterminante pour laquelle j'ai ressenti un manque de méthode. J'ai donc pallié ce manque de méthodologie en m'appuyant sur des recherches bibliographiques et sur mon intuition personnelle.

Concernant la construction de la stratégie de communication, j'ai dû adapter mes cours de communication et d'enquête de satisfaction (dispensés notamment en création d'entreprise) en vue de favoriser les relations et les échanges entre les différents acteurs au lieu de simplement vendre un bien ou un service.

Globalement, le Master Information Scientifique et Médiation en Environnement m'a offert la possibilité de renforcer mes capacités d'analyse et mon esprit critique. Les cours de zététique m'ont apporté un autre regard sur la façon dont je traite les informations. Ce master m'a fait grandir d'un point de vue personnel et professionnel. J'ai appris qu'il n'y avait pas de définition exacte de la médiation, chacun la perçoit à sa manière. La médiation évolue et change en fonction du contexte, de ses usages et de sa finalité. Devenir médiatrice scientifique en environnement, c'est dépasser ses à priori, être à l'écoute, rendre accessible le savoir et les connaissances et éveiller sans cesse sa curiosité. Ces deux années de formation furent donc très enrichissantes et m'ont permis de trouver ma voie professionnelle.

CONCLUSION

En Camargue, l'eau est un lien majeur entre activités humaines et écosystèmes. Les zones humides camarguaises sont régies par leurs intérêts écologiques et hydrologiques et forment un réseau complexe entre les communautés humaines et les institutions. Cependant, les utilisations multiples des zones humides camarguaises sont souvent contradictoires et occasionnent des conflits entre les usagers dont les représentations des marais diffèrent. Les difficultés rencontrées par l'agriculture et les nouveaux usages de l'eau nécessitent donc aujourd'hui la mise en place d'un processus de médiation environnementale afin d'atténuer ces conflits sociétaux.

« Si le sauvage est parmi nous dans le territoire des humains, l'enjeu est alors de reconnaître la coprésence et de respecter la coexistence. » (Béchet et Mathevet, 2020)

La médiation est un processus vivant, en constante évolution qui doit s'adapter au contexte territorial de la Camargue. De multiples problématiques s'inscrivent alors : *« Comment relier activités humaines et dynamiques des écosystèmes ? Comment adapter la gestion/exploitation de l'écosystème pour assurer la viabilité de l'ensemble (société et zone humide) ? »*. Le médiateur doit prendre en considération ces problématiques en s'organisant de manière pluridisciplinaire. En effet, la mise en œuvre d'une médiation environnementale suppose de mener une réflexion globale :

« L'analyse de la Camargue ne peut se faire, en effet, sans traiter dans le même temps quatre dimensions différentes : une dimension naturaliste prise en charge par l'écologie, une dimension sociologique qui renvoie aux implications sociales, symboliques, une dimension économique, la Camargue étant un espace de productions, et enfin une dimension spatiale. » (Mathevet, 2004)

La médiation peut et doit participer à l'appréhension des conflits d'usages. En effet, la mise en place d'une action de médiation permet d'informer, de sensibiliser et surtout de responsabiliser le public cible à son propre environnement et aux enjeux qu'il présente. Pour cela, il faut donner aux acteurs les clés et les moyens de contribuer aux problématiques territoriales et sociales.

Le site des étangs et Marais de Salin de Camargue est un territoire complexe où la diversité des usages et les enjeux de gestions rentrent souvent en contradiction. Le médiateur permet dans ce contexte de comparer les conflits d'usage et donne les éléments du conflit aux acteurs locaux et aux acteurs gestionnaires. Il permet de favoriser les échanges entre les différents acteurs et permet aussi de rendre l'information accessible.

Le plan stratégique de communication est un outil qui permet de mettre en place le processus de médiation et participe ainsi à la gestion de conflits. C'est un dispositif de référence pour la mise en place d'une médiation environnementale sur des territoires possédant des problématiques sociétales, économiques et écologiques. Le plan de communication doit être élaboré comme une plateforme de dialogue entre les différents acteurs et usagers présents sur le territoire. Ce document offre un appui indispensable aux médiateurs dans la mise en place d'actions de communication bénéfiques au bon déroulé du processus de médiation.



OUVRAGES

Adary A & Mas C & Westphalen M-H., (2020) *Communicator, 9e edition*, Dunod

Bechet A & Mathevet R., (2020) *Politiques du flamant rose, vers une écologie du sauvage,* Wildproject

Benasayag M & Del Rey A., (2012) *Eloge du conflit*, La Découverte

Blondel G & Barruol G & Vianet R., (2013) *L'encyclopédie de la Camargue,* Buchet/Chastel ; Paris

Boudouresque C-F., (2017*) Manuel de rédaction et de communication scientifiques et techniques*, Presses Universitaire de Provence

Claeys-Makdade C (2003) *Le lien politique à l'épreuve de l'environnement, Expériences camarguaises,* P.I.E.-Puter Lang ; Bruxelles

Colin Y & Fiutak T & Planès G (2011) *Le médiateur dans l'arène*, ERES

Desplats C., (2015) *Batailles en bord de mer : les défis de la protection du littoral,* Document ; France

Faget J., (2010) *Médiations,* ERES, pp. 163-174

Guibert J & Jumel G., (1997) *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin ; Paris

Kindler H., (1993) *L'art de gérer les conflits et les désaccords*, Les Presses du Management ; Noisiel

Mathevet R., (2004) *Camargue incertaine, Sciences, usages et natures,* Buchet/Chastel Ecologie ; Paris

Picon B., (1978) *L'espace et le temps en Camargue,* Actes Sud ; Arles

ARTICLES

Authier J., *La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique*. In : Langue française. N°53, 1982. pp. 34-47. Consulté sur https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1982_num_53_1_5114

Demmer C., Grands propriétaires face à la gestion publique de la biodiversité au sein du parc naturel régional de Camargue. In : Natures Sciences Sociétés. Volume 21, 2013/4. pp 416-427. Consulté sur https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2013-4-page-416.htm

Dervieux A., *La difficile gestion globale de l'eau en Camargue (France) : le Contrat de delta.* In : VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement. Volume 6, N°3, 2005. Consulté sur http://journals.openedition.org/vertigo/2411

Grillas P & Mathevet R & Mauchamp A., *Multi-usage et conservation des zones humides ou quel développement durable pour la Camargue ?* In : Faire Savoirs. N°2, 2002. Consulté sur https://faire-savoirs.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/FS-2-2002-034.pdf

Kovacs S., Introduction : les paradoxes de la médiation environnementale. In : Communication & langages. N°172, 2012/2. pp. 21-16. Consulté sur https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2012-2-page-21.htm

Marcq G., *La résolution de conflits*. In : Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale. N°109, 2016/1. Pp. 107-128. Consulté sur https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2016-1-page-107.htm

Picon B., *Les conflits d'usage sur le littoral camarguais : protection de la nature et pratiques sociales.* In : Norois. N°133-135. pp. 73-80. Consulté sur https://www.persee.fr/doc/noroi_0029-182x_1987_num_133_1_7404

Rasse P, La médiation scientifique et technique, entre vulgarisation et espace public. In : Quaderni, La Science dans la cité. Numéro spécial N°46 2002, 2007. pp 73-94. Consulté sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00153334/document

SITES WEB

Conservatoire du Littoral ; [dernière consultation le 20/08/2020] sur : http://www.conservatoire-du-littoral.fr/

Parc Naturel Régional de Camargue ; [dernière consultation le 09/06/2020] sur : http://www.parc-camargue.fr/

Société nationale de protection de la Nature ; [dernière consultation le 30/08/2020] sur : https://www.snpn.com/reservedecamargue/

Tour du Valat ; [dernière consultation le 30/08/2020] sur : https://www.tourduvalat.org

Union internationale pour la conservation de la nature ; [dernière consultation le 25/08/2020] sur : https://www.uicn.fr





ANNEXES



Annexe n°1 : Tableau des hypothèses (Analyse SWOT)

Cibles	Habitants locaux	Agriculteurs, propriétaires riverains et gestionnaire de l'eau	Association de chasse	Usagers (loisirs, rando, kitesurfeurs...) & Secteur touristique	Décideurs politiques et partenaires territoriaux	Propriétaire et Gestionnaires du site
Atouts présumés de chaque acteur pour le plan de gestion EMSC / communication	> Envie d'un environnement plus sain et mieux sécurisé > Connaissance du territoire et de son histoire	> Connaissance du territoire et de son histoire > Souvent sur le terrain > Souhaitent être impliqués dans la gestion du territoire	> Personnes de terrain et actives > Présents sur le site > Souhaitent être impliqués dans la gestion du territoire	> Sensibles aux paysages qui les entourent > Pas / peu d'a priori > Curiosité	> Décisionnaires influents > Politique réglementaire (PLU...) > Relais reconnu (ambassadeurs potentiels)	> Connaissances scientifiques du terrain > Connaissances du territoire approfondies > Diversités des structures
Faiblesses présumées de chaque acteur pour le plan de gestion EMSC / communication	> Ne se sentent pas concernés > Ne s'informent pas > Dénis face aux problématiques liées au changement climatique faussées	> Connaissances spécifiques à leurs activités agricoles	> Intérêts et connaissances restreintes sur seulement quelques taxons / connaissances spécifiques à la chasse : ils connaissent le territoire principalement à travers leurs activités de chasse	> Public hétérogène : - Certains d'entre eux peuvent avoir une bonne connaissance du site et être sensibilisés aux bonnes pratiques sur ce secteur sensible (comme les pêcheurs, photographes…) - Les différents usagers ne peuvent voire que leurs propres intérêts	> Vision de l'environnement soumis à leur positionnement politique > La place qu'ils accordent à l'environnement dans leur mandat dépend fortement de leur sensibilité au sujet > Mauvaises connaissances du site > Pressions électorales	> Favorise la communication externe au détriment de la communication interne > Ne contrôlent pas toute la communication : ce qui nuit à leurs images et à celle du site
Opportunités présumées du plan de gestion EMSC / communication pour chaque acteur	> Acteurs témoins directs des problématiques économiques, sociales et environnementales > Nouvelle image du site, meilleure appropriation par les locaux (fiers de leur territoire)	> Peuvent participer au développement économique	> Sensibilisation accrue à la préservation de la biodiversité > Meilleure concertation > Transparence dans les opérations de gestion	> Sensibilisation > Protection / restauration d'un capital paysager > Augmentation de l'attrait touristique > économie locale > Bonne image du site au niveau national	> Territoire valorisé et mieux géré ? > Vision plus positive de leur commune/ territoire > Valorisation : espaces culturels / récréatifs	> Souhaitent se réinventer notamment au niveau de leur manière de communiquer > Souhaitent impliquer toutes les catégories d'acteurs > Souhaitent renforcer la communication

Cibles	Habitants locaux	Agriculteurs, propriétaires riverains et gestionnaire de l'eau	Association de chasse	Usagers (loisirs, rando, kitesurfeurs...) & Secteur touristique	Décideurs politiques et partenaires territoriaux	Propriétaire et Gestionnaires du site
Menaces présumées du plan de gestion EMSC/ communication pour chaque acteur	> Peuvent entrer en conflit sur les nouvelles mesures de gestion > Ne s'approprient pas le site > Ne s'approprient pas et n'utilisent pas les outils de communications	> Ne s'approprient pas et n'utilisent pas les outils de communications > Une concertation unilatérale > Ne voient que leurs propres intérêts	>Aucun intérêt à une biodiversité plus rare, protégée > Ne s'approprient pas et n'utilisent pas les outils de communication > Une concertation unilatérale > Ne voient que leurs propres intérêts	> Si trop de flux : Piétinements, perturbation du milieu > Réglementation > Implication faible dans la mise en place du plan de gestion	> Contraintes réglementaires ? > Mécontentement des acteurs locaux > Coût pour la collectivité > Ne se positionnent pas et ne soutiennent pas les gestionnaires.	> N'arrivent pas à impliquer les acteurs qu'ils souhaitent > Ne trouvent pas leurs places dans la concertation > Ont du mal à communiquer sur leurs actions de gestion
Hypothèses personnelles de départ	Les habitants devraient se montrer ouverts aux nouveaux outils de communication, peu de contraintes et des avantages à en retirer.	> Ils se sentent pour partie désappropriés de leur territoire. Ils risquent de penser à leurs intérêts aux dépens des autres acteurs. > La dépoldérisation du site amène des conflits potentiels sur la qualité de l'eau (drainage agricole)	> Ils ont une vision positive de l'environnement et souhaitent une bonne gestion du site. Cependant ils risquent de penser à leurs intérêts aux dépens des autres acteurs. > Ils souhaitent plus de réunions de concertation, et participer à la prise de décision. Ce sera l'une des catégories d'acteurs les plus impliqués.	> Les usagers devraient se montrer sensibles à la gestion du site et aux nouveaux outils de communication > Certains d'entre eux pourraient même s'investir réellement dans la concertation	2 positions peuvent être envisagées : > Nouveaux outils de communication bien perçus car représentent et témoignent de la bonne gestion du territoire > Les élus tirent profit du plan de gestion et de communication mais ne s'y investissent que ponctuellement (lors d'évènements spécifiques ou en période électorale)	> Le plan de communication permet de renforcer la concertation territoriale entre les acteurs locaux et les gestionnaires.

Acteurs	Hypothèses sur la perception de la gestion et de la communication mise en place sur le site des EMSC
Habitants locaux	La communication sur la gestion est faible, ils souhaitent être plus au courant de l'actualité du site et ont besoin de comprendre les choix de gestion.
Agriculteurs, propriétaires riverains et gestionnaire de l'eau	Ils ne comprennent pas les nouvelles mesures de gestion et souhaitent être plus impliqués dans la gestion du site.
Chasseurs	Les chasseurs trouvent qu'il n'y a pas/ peu de concertation. Ils souhaitent une bonne gestion du site et être concertés mais ils risquent de ne se concentrer que sur leurs intérêts.
Usagers & secteur touristique	Ils devraient se montrer sensibles et réceptifs face aux nouveaux outils de communication. C'est un public hétérogène, tous ne vont pas s'investir dans la concertation.
Décideurs politiques et partenaires territoriaux	Les élus souhaitent une meilleure concertation entre les acteurs locaux. Ils montrent un intérêt sur les nouveaux outils de communication, qui témoignent de la bonne gestion du territoire mais risquent de ne pas prendre place dans la concertation aux côtés des gestionnaires.
Propriétaire et gestionnaire du site	Ils estiment que la communication locale n'est pas suffisante (au contraire de la communication nationale et scientifique/ spécialisée). Le plan de communication permet de renforcer la concertation territoriale entre les acteurs locaux et les gestionnaires

Annexe n°2 : Grille d'entretien gestionnaires / propriétaires

GRILLE D'ENTRETIEN

A DESTINATION DES GESTIONNAIRES / PROPRIETAIRES

CADRE DE L'ENQUETE
Je suis étudiante en master 2 médiation en environnement. J'effectue mon stage à la Tour du Valat avec comme problématique principale les Étangs et Marais des Salins de Camargue. Je souhaiterai faire un "état des lieux" de la communication antérieure du site. Pour cela, j'ai besoin de connaître vos points de vue en tant que propriétaire ou cogestionnaire. Aussi, j'aimerai avoir vos ressentis sur les problèmes majeurs qui, d'après vous, doivent être améliorés en termes de communication.

➔ **Question de départ :**

Que pensez-vous de la communication antérieure et actuelle du site des EMSC ?

➔ **Déroulement :**

L'entretien sera enregistré. Est-ce que vous êtes d'accord ?

Thèmes	Relances et sous-thèmes
Posture et connaissance du site	Pour quelle structure travaillez-vous ? Quel est l'intitulé de votre poste ? Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?
Gestion du site	Quelle est votre mission sur le site des EMSC ? Quels sont les enjeux majeurs en matière de gestion sur le site des EMSC ? Quels sont les enjeux majeurs liés à la communication sur le site des EMSC ?
Que pensez-vous de la communication antérieure / actuelle du site des EMSC ?	
Communication vers l'extérieur	Communication vers l'extérieur (pour les usagers / habitants / touristes) : communication papier / communication médias traditionnels (radios, journaux) / communication numérique (réseaux sociaux, Newsletters, site web) / évènements tout public (conférences, sorties) / valorisation du site (panneau de sensibilisation, signalétique, valorisation du patrimoine, plaquette, prospectus)
Communication interne	Communication interne (entre cogestionnaires / propriétaire et autres acteurs institutionnels / Salin du Midi) : Définition des missions de chacun, réunion, COTECH, CODIR, Comité de gestion, gouvernance, rapport d'activité
Communication spécialisée	Communication « spécialisée » (public scientifique) : conférences, articles, publications
Axe de communication	Que pensez-vous de l'image que dégage votre structure (et cogestionnaires) vis-à-vis des problématiques du site des EMSC dans la sphère publique ? Pour vous quels sont les enjeux liés à la communication/médiation à améliorer en priorité pour une meilleure gestion du site ?
D'autres remarques ?	

Merci pour vos réponses !

Annexe n°3 : Grille d'entretien acteurs locaux

GRILLE D'ENTRETIEN

A DESTINATION DES USAGERS ET DES HABITANTS

CADRE DE L'ENQUETE
Bonjour, je suis étudiante en master 2 médiation en environnement à l'Université d'Aix-Marseille. Le Conservatoire du littoral, propriétaire des Étangs et Marais des Salins de Camargue et les gestionnaires souhaitent faire un état des lieux de la communication mise en place sur le site. Pour cela, nous avons souhaitons connaître vos points de vue en tant qu'acteur de la Camargue.

➔ **Déroulement :**

L'entretien se déroulera en 3 parties :
- Partie 1 : Connaissance du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC)
- Partie 2 : Gestion du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue
- Partie 3 : Communication sur le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue

L'entretien sera enregistré. Est-ce que vous êtes d'accord ?
Temps estimé : environ 20 minutes

Thèmes	Relances et sous-thèmes
Introduction	1) Dans quelle commune/village habitez-vous ? 2) Etes-vous originaire de Camargue ? Si non, depuis combien de temps vivez-vous en Camargue ?
Connaissance du site	1) Comment connaissez-vous le site des EMSC ? 2) Pouvez-vous définir les limites de ce site ? (Ou des noms de lieux inclus dans le site ?) 3) A quelle fréquence allez-vous sur le site ? 4) Quelles sont vos activités sur le site ? 5) Connaissez-vous les gestionnaires du site ?
Gestion du site	1) Depuis le changement de propriétaire du site en 2010, avez-vous remarqué une évolution ? (Dans la réglementation/ dans les paysages / dans les usages / la fréquentation / la faune et la flore/ pas d'évolution). Pouvez-vous décrire ces changements ? 2) Selon vous, comment le site des EMSC peut-il contribuer à l'économie locale/ aux activités sociales / à la conservation de la biodiversité ? 3) Selon vous, comment le site peut-il répondre à d'autres enjeux qui vous semblent importants ? *4) Comment pensez-vous qu'il serait possible d'impliquer davantage les habitants à la gestion du site ?* Est-ce qu'associer des habitants à des activités (suivis naturaliste, réalisation de chantier, organisation d'évènements par exemple) pourrait être une façon de mieux communiquer sur le site et ses enjeux ? Sinon, avez-vous d'autres suggestions ?
Communication	1) Avez-vous déjà vu des reportages TV, émission radio, articles de presse, vidéos YouTube sur le site des EMSC ? Si oui, qu'en avez-vous pensé ?

	2) Avez-vous déjà rencontré des gardes du littoral ? Si oui, avez-vous échangé avec eux ? Sur quels sujets ? (Réglementation, environnement, orientation, gestion du site, travaux, usages…) 3) Avez-vous déjà participé à des activités et/ou visites organisées sur le site ? Si oui, qu'en avez-vous pensé ? 4) Est-ce que vous vous informez régulièrement sur l'actualité du site des EMSC ? Si oui, comment ? (Bouche à oreille, réunion d'information, article de presse (lesquels ?) Site web (lesquels ?), fb (lesquels ?), lettre d'information du site, tv (quelles émissions ?)) 5) Connaissez-vous la lettre d'information du Parc naturel régional de Camargue sur le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue ? Par quels moyens vous la procurez-vous ? Qu'en pensez-vous ? 6) Sur quels sujets souhaiteriez-vous être informée en particulier ? (Événements, visites, conférences, usages, faune et flore, évolution des paysages, évolution du littoral, gestion, aménagements, travaux, réglementation…) 7) Selon vous, quelles seraient les meilleures façons de communiquer de l'information auprès des habitants et des usagers ? (Site web dédié, réseaux sociaux, réunion d'information, sortie sur le site…) 8) Selon vous, quelles seraient les thématiques sur lesquelles il faudrait privilégier la communication ? 9) Globalement, comment qualifieriez-vous la communication effectuée sur le site des EMSC ?
D'autres éléments que vous souhaiteriez partager ?	

Merci pour vos réponses !

Annexe n°4 : Questionnaire en ligne à destination des locaux/usagers

Etat des lieux de la communication sur le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC)

Cadre de l'enquête :

Bonjour, je suis étudiante en master 2 médiation en environnement à l'Université d'Aix-Marseille. Le Conservatoire du littoral, propriétaire des Étangs et Marais des Salins de Camargue et les gestionnaires souhaitent faire un état des lieux de la communication mise en place sur le site. Pour cela, nous avons besoin de connaître vos points de vue en tant qu'habitants et/ou usagers de ce secteur de la Camargue.

Le questionnaire est composé de 3 parties :

- Partie 1 : Connaissance du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC)
- Partie 2 : Gestion du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue
- Partie 3 : Communication sur le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue

Durée du questionnaire : environ 15 minutes
Nombre de questions : 37
Contact : Lucie Pichot, coordinatrice d'enquête (lucie.pichot@etu.univ-amu.fr)

Les résultats de l'enquête seront traités de façon anonyme. Merci pour votre aide !

Localisation du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC) :



Avant de commencer ce questionnaire, je souhaiterais mieux vous connaître :

1. Habitez-vous en Camargue ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

2. Dans quelle commune / village habitez-vous ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Arles
- ◯ Arles / Le Sambuc
- ◯ Arles / Salin-de-Giraud
- ◯ Arles / autre
- ◯ Saintes-Maries-de-la-mer
- ◯ Port-Saint-Louis-du-Rhône
- ◯ Autre : _____

3. Etes-vous originaire de Camargue ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

4. Si non, depuis combien de temps vivez-vous en Camargue ?

Une seule réponse possible.

- ◯ - de 5 ans
- ◯ entre 6 et 10 ans
- ◯ entre 11 et 30 ans
- ◯ entre 31 ans et 50 ans
- ◯ + de 50 ans
- ◯ Je n'habite pas en Camargue

5. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Agriculteurs exploitants
- ◯ Artisans
- ◯ Commerçants et assimilés
- ◯ Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
- ◯ Professions libérales et assimilés
- ◯ Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- ◯ Cadre d'entreprise
- ◯ Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
- ◯ Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- ◯ Techniciens
- ◯ Contremaîtres, agents de maîtrise
- ◯ Employés de la fonction publique
- ◯ Employés administratifs d'entreprise
- ◯ Employés de commerce
- ◯ Personnels des services directs aux particuliers
- ◯ Ouvriers qualifiés
- ◯ Ouvriers non qualifiés
- ◯ Ouvriers agricoles
- ◯ Autre : _____

6. Quel âge avez-vous ?

Une seule réponse possible.

- ◯ - de 18 ans
- ◯ Entre 18 et 25 ans
- ◯ Entre 26 et 45 ans
- ◯ Entre 46 et 65 ans
- ◯ + de 65 ans

PARTIE 1 : Connaissance du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC)

7. Connaissez-vous le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

8. Si oui, comment avez-vous connu le site des EMSC ?

Une seule réponse possible.

- ◯ J'habite à proximité
- ◯ Bouche à oreille
- ◯ Internet
- ◯ Presse locale
- ◯ Presse nationale
- ◯ Événements (fête de la nature, festival de Camargue...)
- ◯ Guide touristique
- ◯ Reportage à la télévision
- ◯ Reportage à la radio
- ◯ Autre : _____

9. A quelle fréquence allez-vous sur le site ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Souvent (plus de 10 fois par an en moyenne)
- ◯ Régulièrement (1 à 9 fois par an en moyenne)
- ◯ Occasionnellement (moins d'une fois par an en moyenne)
- ◯ Pas depuis 5 ans ou +
- ◯ Jamais

10. Quelles sont vos activités sur le site ? (Plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [] Promenade à pied
- [] Promenade à vélo
- [] Randonnée pédestre
- [] Accès à la plage
- [] Ramassage de coquillages
- [] Chasse
- [] Photographie
- [] Observations naturalistes
- [] Pêche en bord de mer
- [] Kitesurf
- [] Baignade
- [] Participation aux activités de la Manade Yonnet
- Autre : [] _____

11. Si vous vous rendez sur le site, par quel moyen de transport y accédez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [] Voiture
- [] Vélo
- [] Deux roues motorisés
- Autre : [] _____

12. et par quelle entrée accédez-vous au site ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [] Par la route du Fangassier
- [] Par la piste de Beauduc
- [] Par la digue à la mer depuis les Saintes-Maries-de-la-Mer
- [] Par le Mas de la Bélugue
- [] Par la propriété des Salins du Midi
- [] Par le parking de Tourvieille

13. Connaissez-vous les gestionnaires du site ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

14. Si oui, qui sont-ils ?

PARTIE 2 : Gestion du site des Étangs et Marais des Salins de Camargue

15. Depuis le changement de propriétaire du site en 2010, avez-vous remarqué une évolution dans : (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ la réglementation
- ☐ les paysages
- ☐ les usages
- ☐ la fréquentation
- ☐ la faune et la flore
- ☐ aucune évolution

Autre : ☐ _____

16. Si oui, pouvez-vous décrire ces évolutions ?

17. Selon vous comment le site des EMSC peut-il contribuer à l'économie locale ?

18. Selon vous, comment le site des EMSC peut-il contribuer aux activités sociales ?

19. Selon vous, comment le site des EMSC peut-il contribuer à la conservation de la biodiversité ?

20. Selon vous le niveau d'implication de la population locale et des usagers est-il :

Une seule réponse possible.

- ◯ Très insatisfaisant
- ◯ Insatisfaisant
- ◯ Satisfaisant
- ◯ Très satisfaisant
- ◯ Ne sais pas

21. Avez-vous des remarques à ce propos ?

22. Seriez-vous prêt-e-s à vous impliquer dans la gestion du site aux côtés des gestionnaires ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Peut-être
- ◯ Non
- ◯ Ne sais pas

23. Si oui, en quoi voudriez-vous participer ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Suivis naturalistes
- ☐ Animations lors d'événements grand public
- ☐ Chantiers de gestion et d'aménagement
- ☐ Réunions de concertation et d'information
- Autre : ☐ _____

24. et à quelle fréquence ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ 1 fois par mois
- ☐ 1 fois tous les 3 mois
- ☐ 1 fois par an
- ☐ Ne sais pas
- Autre : ☐ _____

PARTIE 3 : Communication sur le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue

25. A propos du site des EMSC, avez-vous déjà eu connaissance (plusieurs réponses possibles) :

Plusieurs réponses possibles.

- [] de reportages TV
- [] d'émissions de radio
- [] d'articles de presse
- [] de vidéos sur internet

Autre : [] _____

26. Si oui, lesquels et qu'en avez-vous pensé ?

27. Avez-vous déjà rencontré des gardes du littoral sur le site ?

Une seule réponse possible.

- () Oui
- () Non

28. Si oui, avez-vous échangé avec eux ?

Une seule réponse possible.

- () Oui
- () Non

29. Sur quels sujets ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [] Réglementation
- [] Environnement / Biodiversité
- [] Orientation
- [] Gestion du site
- [] Travaux
- [] Usages

Autre : [] _____

30. Avez-vous déjà participé à des visites organisées sur le site ?

Une seule réponse possible.

- () Oui
- () Non

31. Si oui, qu'en avez-vous pensé ?

32. Si non, pourquoi ?

33. Est-ce que vous vous informez régulièrement sur l'actualité du site des EMSC ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

34. Si oui, comment vous informez-vous sur l'actualité du site des EMSC ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Site web
- ☐ Facebook
- ☐ Lettre d'information du site
- ☐ Presse locale
- ☐ Presse nationale
- ☐ Magazine
- ☐ TV
- ☐ Radio
- ☐ Réunions
- ☐ Conférences
- ☐ Visites organisées
- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Autres

35. Si vous vous informez sur Facebook, quels sont les noms des pages ou groupes que vous suivez ?

36. Si vous vous informez sur des sites web, quels sont-ils ?

37. Connaissez-vous la lettre d'information du Parc naturel régional de Camargue sur le site des Étangs et Marais des Salins de Camargue ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Oui
- ◯ Non

38. Si oui, qu'en pensez-vous ?

39. Si oui, par quels moyens vous la procurez-vous ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Par mail
- ☐ Par internet
- ☐ Sur les points de distribution (version papier)
- ☐ Par mon entourage (version papier)

Autre : ☐ _____

40. Si vous vous procurez la lettre sur internet, pouvez-vous préciser le site ?

41. Sur quels sujets souhaiteriez-vous être informé-e en particulier ? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [] Les événements, les visites, les conférences
- [] Les différents usages présents sur le site
- [] La faune et la flore
- [] L'évolution des paysages
- [] L'évolution du littoral
- [] La gestion et les aménagements
- [] La réglementation

Autre : [] _____

42. Selon vous, quelles seraient les meilleures façons de communiquer de l'information auprès des habitants et des usagers ? (jusqu'à trois réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- [] Par le site web du propriétaire et/ou des gestionnaires du site
- [] Par un site web dédié aux EMSC
- [] Par les réseaux sociaux
- [] Par une lettre d'information
- [] En organisant des réunions d'information
- [] En organisant des sorties directement sur le site

Autre : [] _____

43. Globalement, comment qualifieriez-vous la communication effectuée sur le site des EMSC ? (plusieurs réponses possibles)

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Très insatisfaisante	◯	◯	◯	◯	◯	Très satisfaisante

Conclusion

44. Comment avez-vous eu accès à ce questionnaire ?

Une seule réponse possible.

- ◯ Facebook
- ◯ Mail
- ◯ Site internet
- ◯ Par mon entourage
- ◯ Autre : _____

45. Enfin, avez-vous d'autres éléments que vous souhaiteriez partager ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Si vous souhaitez être informé-e des résultats de cette enquête et de l'actualité du site des EMSC, envoyez vos coordonnées à l'adresse suivante : info-emsc@.....fr



Annexe n°5 : Fiche activité « Qui mange quoi ? »

Les Amis de la Tour du Valat

FICHE ACTIVITE

Créée le : 16/04/20 Par : Lucie Pichot	Domaine : Avifaune [Alimentation, milieu de vie, becs et pattes]
Dernière mise à jour : 16/04/20	***Nom Activité : « Qui mange quoi ? »***
Enjeu / Contexte	- Découvrir les espèces et leurs caractéristiques spécifiques (morphologie, alimentation) L'enjeu pédagogique de cette activité est l'observation des différentes espèces d'oiseaux afin de faire identifier au public leurs régimes alimentaires et leurs modes d'alimentation.
Description de l'activité	L'activité se présente sous la forme d'un jeu de cartes. Il existe 4 types de cartes : - Carte espèce (ex : Flamant rose) - Carte bec (ex : image d'un bec de Flamant rose) - Carte outil (ex : image d'épuisette) - Carte nourriture (ex : image de crustacé *Artemia salina*) Chaque type de carte a un code couleur spécifique. L'objectif pour le joueur est d'associer la bonne carte espèce à la bonne carte bec, la bonne carte bec à la bonne carte outil et la bonne carte outil à la bonne carte nourriture. L'animateur aide le ou les joueurs en leur donnant des indices afin de les amener à la réflexion.
Durée/déroulement	L'activité se déroule entre 10 et 20 minutes (en fonction du nombre d'espèces dans le jeu). L'animateur commence l'activité en expliquant les règles du jeu et en présentant les espèces présentes dans le jeu de cartes. Il parlera de la biologie et du milieu de vie de chaque espèce. (5 min). Ces éléments aideront les joueurs dans leurs réflexions. L'animateur mélange ensuite les cartes et les étales sur la table. L'animateur laisse ensuite aux joueurs un temps de réflexion. (entre 5 et 10 mn en fonction du nombre d'espèces dans le paquet de cartes). En cas de difficulté, l'animateur n'hésite pas à intervenir pour aiguiller les joueurs. L'animateur termine l'activité en interrogeant les joueurs pour la correction et en leurs demandant d'argumenter leurs réponses.
Public concerné	A partir de 10 ans
Nombre de participants	Entre 1 à 5 participants

Préparation (temps/ matériel)	Choisir les espèces avec lesquelles on veut faire jouer le public Mélanger le paquet de cartes Etaler les cartes sur la table Bonus : prendre de vrais outils pour illustrer les propos de l'animateur
Moyens humains	1 animateur pour 5 participants
Matériel et Coût	Création du jeu de cartes sur ordinateur ou en dessin/peinture Feuille de papier / imprimante / plastifieuse / ciseaux 5 espèces dans le jeu : 20 cartes
Objectif à atteindre	➔ **Objectif général :** comprendre la notion d'adaptation avec l'exemple des oiseaux ➔ **Objectifs opérationnels :** **- Savoir :** Connaitre la diversité dans le groupe des oiseaux / Comprendre les liens entre un oiseau, ses caractéristiques physiques, son milieu et son mode de vie **-Savoir-faire :** Expérimenter les méthodes d'alimentation des oiseaux / Observer un oiseau (particulièrement les becs) / Argumenter et déduire des principes en biologie **- Savoir-être :** être observateur et respectueux des jeux de cartes
Indicateurs de résultats	Compréhension des consignes Argumentation des réponses Entraide
Impact / DD	

Exemple :

Carte espèce : Flamant Rose
Carte bec : Bec de Flamant Rose
Carte outil : Epuisette (Pour filtrer l'eau, le bec du flamant, dont l'intérieur est garni de sorte de peignes, est tenu à l'envers, la pointe vers l'arrière. Le flamant aspire l'eau et la vase, puis la rejette ne gardant que les crustacés retenus par les peignes)
Carte nourriture : *Artemia salina*

Carte espèce : Héron cendré
Carte bec : Bec de héron
Carte outil : Harpon
Carte nourriture : poisson

Carte espèce : Geai des chênes
Carte bec : Bec de Geai
Carte outil : Casse-noix
Carte nourriture : Glands

Carte espèce : Busard des roseaux
Carte bec : Bec de busard
Carte outil : Tenaille
Carte nourriture : petits mammifères aquatiques
Carte espèce : Sitelle torchepot
Carte bec : Bec de sitelle
Carte outil : Pince à épiler
Carte nourriture : insectes

Annexe n°6 : Fiches Solutions Fondées sur la Nature

Les Solutions Fondées sur la Nature

Retours d'expériences de la Tour du Valat

Tour du Valat

La Tour du Valat, institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, mène de nombreuses activités de recherche et de projets afin de mieux comprendre et préserver notre environnement. Ces projets s'inscrivent dans une démarche de développement durable et répondent aux défis de société en s'appuyant sur les Solutions fondées sur la nature.



Qu'est-ce que les Solutions Fondées sur la Nature ?

Les **Solutions Fondées sur la Nature** (SfN ou NbS pour Nature-based solutions) sont des actions visant à **protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés**, pour relever directement les **enjeux de société** de manière efficace et adaptative, tout en assurant le **bien-être humain** et des avantages pour la **biodiversité**.[1] Elles soutiennent **l'approvisionnement des services écosystémiques** et **l'accomplissement des objectifs de développement durable** en favorisant la biodiversité. Les SfN sont efficaces, flexibles, technologiquement variées et économiquement viable. Elles offrent une opportunitées d'accroître la résilience de la société face au changement climatique et permettent de favoriser la transition vers une économie plus durable et inclusive.

1 Définition officielle IUCN, 2016

Les approches écosystémiques

IUCN

ER **Restauration écologique**

C'est une action intentionnelle qui initie, accompagne, favorise le rétablissement d'un écosystème qui a été dégradé, endommagé ou détruit, en respectant sa santé, son intégrité et sa gestion durable.

EE **Ingénierie écologique**

Implique la manipulation de matériaux naturels, d'organismes vivants et de l'environnement physico-chimique pour répondre à des besoins identifiés et résoudre des problèmes techniques. Il peut s'agir de l'entretien, la restauration, la réhabilitation et/ou la réaffectation d'écosystèmes.

GI

C'est un réseau constitué entre autres de zones naturelles et semi-naturelles faisant l'objet d'une planification stratégique. Ce réseau intègre des espaces verts ou aquatiques et d'autres éléments physiques des zones terrestres (y compris côtières) et marines.

EbMgt **Gestion fondée sur les écosystèmes**

C'est une approche de la gestion environnementale, sur le long terme, qui met en avant la multitude d'interactions au sein d'un écosystème en incluant les activités humaines. Elle vise à maintenir les écosystèmes en bonne santé et à garantir leur résilience.

FLR **Restauration des paysages forestiers**

C'est un procédé qui vise à restaurer un équilibre optimal des bénéfices écologiques, sociaux et économiques tirés des forêts et des arbres au sein d'un paysage aux usages variés.

EbA **Attenuation fondée sur les écosystèmes**

C'est le recours à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale, aux fins d'aider les populations à s'adapter aux effets des changements climatiques. Elle vise à maintenir et augmenter la résilience et à réduire la vulnérabilité des écosystèmes et des personnes dans le cas d'effets néfastes du changement climatique.

EbM Adaptation fondée sur les écosystèmes

C' est le recours à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le but de capter et stocker les gaz à effet de serre. Cela limite ainsi les effets des changements climatiques.

Eco-DRR Reduction des risques naturels fondée sur les ecosystèmes

Consiste en la protection, la gestion durable et la restauration d'écosystèmes pour diminuer les risques de catastrophes naturelles. Les écosystèmes peuvent stabiliser le sol grâce aux racines des végétaux et limiter ainsi les glissements de terrain, ou absorber les surplus d'eau lors des crues par exemple.

Les défis de société

- Changement climatique
- Sécurité alimentaire
- Sécurité de l'approvisionnement en eau
- Réduction des risques naturels

Les Solutions fondées répondent à un ou à plusieurs enjeux de société. Les défis de société comprennent le changement climatique, la sécurité alimentaire, la sécurité de l'approvisionnement en eau, la réduction des risques de catastrophes naturels, la santé humaine, le développement socio-économique et la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité.

- Santé humaine
- Développement socio-économique
- Dégradation environnemental et perte de la biodiversité

Les objectifs de développement durable



La durabilité d'une solution se trouve largement renforcée lorsqu'elle contribue de manière tangible aux engagements nationaux et mondiaux tels que les objectifs de développement durable. Ces objectifs sont un appel à l'action de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète.

Tour du Valat

Contact
Tour du Valat
+33 04 90 97 20 13
secretariat@tourduvalat.org

Pour en savoir plus
uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature
un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

Les Solutions Fondées sur la Nature

Retours d'expériences de la Tour du Valat

Fiche n°1

Ré-ensauvagement et protection des ripisylves de Tourtoulen



#zones humides #ripisylves #rewilding #restauration

DÉFINITION

Les ripisylves (également appelées forêts alluviales ou forêts rivulaires) décrivent **l'ensemble des formations végétales boisées, et les espèces associées, le long d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve**.

Localisation : Sud de la France, Camargue
Habitat : Ripisylves (ou forêt riveraine)

Ce projet répond aux défis de société

- Inondations
- Changement climatique
- Qualité de l'eau
- Dégradation environnementale

DÉFIS

La préservation et la restauration des ripisylves représentent un enjeu majeur pour la conservation de la **biodiversité**. En effet, elles assurent de **multiples fonctions** qui favorisent le bon fonctionnement des milieux aquatiques, en permettant de :

- **Protéger et de maintenir les berges** en limitant l'érosion grâce à l'enracinement des arbres
- **Limiter le risque des inondations** en freinant le courant d'eau ce qui limite la pression sur les ouvrages (les digues notamment) et abaisse le pic de crue
- **Améliorer la qualité de l'eau** en filtrant les polluants tels que les engrais, les pesticides qui peuvent être fixés par les plantes et les micro-organismes du sol, ce qui limite leur propagation dans l'eau
- **Offrir un refuge à la biodiversité**
- Apporter de l'ombre ce qui entraine une **baisse des températures en été, l'amélioration de la teneur en oxygène dans l'eau et limite l'eutrophisation**
- **Stocker du carbone** dans la végétation et dans le sol, en contribuant à **la séquestration du CO_2** déjà émis

Malgré leur intérêt, les ripisylves subissent de nombreuses pressions, dues notamment à l'urbanisation, l'agriculture intensive, ou l'endiguement, ce qui conduit à leurs dégradations et à leurs destructions. Dans la région SUD, les ripisylves représentent moins de 1,6 % du territoire, les forêts dans leur ensemble en couvrent 51 %.

Depuis décembre 2018, certains types de ripisylves comme les forêts alluviales et riveraines méditerranéennes ont intégré la liste rouge des écosystèmes de France établie par le comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.



LES RIPISYLVES DE TOURTOULEN

Le **bois de Tourtoulen** est une forêt riveraine du Grand Rhône. Cette ripisylve, composée essentiellement de peupliers blancs et frênes, appartient au **Conservatoire du Littoral**. La **Tour du Valat** et l'**Office National des Forêts** (ONF) en sont les co-gestionnaires. L'ONF a pour mission de mettre en œuvre les mesures relevant du régime forestier. La Tour du Valat assure le suivi de l'évolution du milieu naturel et la surveillance du site. A ce jour, les mesures de gestion ne prévoient pas d'intervention car l'objectif est de laisser évoluer naturellement la végétation vers une diversification du peuplement forestier. On appelle cela le « **ré-ensauvagement** ».



Qu'est-ce que le «ré-ensauvagement» ?

L'idée générale de ce procédé est de laisser la nature reconstituer les écosystèmes, éventuellement après une phase active de restauration (par exemple réimplanter des espèces disparues, animales ou végétales). Il peut aussi s'agir de diminuer progressivement les interventions humaines. La Tour du Valat assure le suivi de la structure et de la biodiversité du bois, notamment dans les secteurs en régénération afin d'évaluer d'éventuels dysfonctionnements et/ou besoins d'intervention (par exemple, la colonisation par des espèces exotiques susceptibles d'empêcher le succès de l'installation des espèces indigènes).



Murin à oreilles échancrées



BENEFICES POUR LA BIODIVERSITE

Le bois de Tourtoulen abrite une biodiversité faunistique et floristique importante. On y retrouve de nombreux **oiseaux nicheurs typiques des forêts alluviales** telles que le Milan noir, plusieurs espèces de pics et le Rollier d'Europe. Cette ripisylve offre aussi une **escale migratoire** à de nombreuses espèces de passereaux. Le site accueille aussi quelques **mammifères** (Castor, Martre) et sert de site d'alimentation à deux espèces de chauves-souris nicheuses les plus rares de Camargue (Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées). Mais les ripisylves la « **nature ordinaire** » qu'on se doit de protéger. En effet, la vulnérabilité croissante de la biodiversité « commune » représente aujourd'hui un fort enjeu dans la conservation de notre environnement. Les forêts riveraines intègrent une grande richesse biologique en assurant **l'alimentation**, **la reproduction** de la faune et offre une **fonction de corridor,** favorable au déplacement des espèces. La ripisylve participe donc au maintien de la biodiversité par sa structure paysagère et sa diversité floristique et faunistique.

Les approches écosystémiques

Les services écosystémique nous offrent les ripisylves

Support / soutien

Conservation de la biodiversité - Habitat pour la faune sauvage - Formation des sols - Cycle de l'eau - Cycle de la matière

Production

Eau - Combustible - Ressources génétiques

Services de régulation

Climat - Qualité de l'air - Flux hydriques - Erosion - Maladies - Risques naturels

LA GESTION FONDÉE SUR LES ECOSYSTÈMES

Elle vise à maintenir les écosystèmes en bonne santé et à garantir leur résilience tout en permettant une utilisation durable de leurs ressources et services écosystémiques par les sociétés humaines, ce qui contribue à leur bien-être.

EbMgt

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Des ripisylves fonctionnelles apportent une protection afin de diminuer les risques liés aux catastrophes naturelles telles que le risque inondation.

Eco- DRR

ATTÉNUATION FONDÉE SUR L'ÉCOSYSTÈME

Elle se réfère à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le but de stocker et capter les gaz à effet de serre. Cela limite ainsi les effets des changements climatiques.

EbA

Informations

Leçons apprises

Les objectifs de gestion prônent la non-intervention. Les suivis de la structure forestière montre que la ripisylve de Tourtoulen est en phase de transition due au vieillissement de l'espèce dominante (Peupliers blanc). Cette transition conduira à une plus grande diversité des communautés végétales.

Transférabilité des résultats

L'approche du ré-ensauvagement permet d'aider des ripisylves dégradées à retrouver leurs fonctionnalités. Un suivi régulier de la structure forestière permettra d'adapter le niveau d'intervention pour régénérer un écosystème fonctionnel.

Publication et rapports

WILLM L., GRILLAS P., GERMAIN C. 2008 - Ripisylve de Tourtoulen - Suivi des milieux naturels 2008 - Conservatoire de l'Espace Littoral & Tour du Valat

WILLM L., GRILLAS P., GERMAIN C. 2013 - Ripisylve de Tourtoulen - Suivi des milieux naturels 2013 - Conservatoire du Littoral & Tour du Valat

Equipe

Willm L., Grillas P., Olivier A.

Partenaires techniques

Conservatoire du littoral et l'Office National des Forêts

Partenaires financiers

Conservatoire du Littoral

Département ? Région ?

Contact

Tour du Valat

+33 04 90 97 20 13

secretariat@tourduvalat.org

Les Solutions Fondées sur la Nature

Retours d'expériences de la Tour du Valat

Fiche n°2

Agroforesterie sur le domaine du petit Saint-Jean



#agriculture #agroécologie #alternatives #agroforesterie

DÉFINITION

L'agroforesterie **est un mode d'exploitation agricole associant des arbres, des cultures ou de l'élevage** sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. La pratique de l'agroforesterie est une manière de produire autrement. L'arbre trouve une fonction **agroéconomique et écologique au sein du système de production**.

Lieu : Occitanie, Camargue Gardoise
Habitat : Pinède à Pin pignon, marais et milieux semi-naturels (agricole)

Ce projet répond aux défis de société

- Sécurité alimentaire
- Atténuation des effets du changement climatique
- Développement économique et social (en zone rurale)
- Dégradation environnementale

DÉFIS

Au niveau mondial, les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine agricole représentent une contribution de **10 à 12 % des émissions totales de GES d'origine humaine** (IPPC 2007). Les secteurs agricoles et forestiers possèdent la capacité à stocker du carbone atmosphérique dans leur biomasse et dans la métière organique du sol. L'agroforesterie permet de :

- Offrir une **alimentation saine et durable**
- **Optimiser le potentiel d'accumulation du carbone** dans la biomasse au sein du secteur agricole
- **Protéger les sols est ses nutriments** tels que l'azote, le phosphore, le carbone susceptible de se transformer en GES
- Promouvoir des **agrosystèmes diversifiés et fonctionnels**
- Offrir des systèmes productifs tout en **accueillant la biodiversité**
- Améliore la **rétention de l'eau**



LE DOMAINE DU PETIT SAINT-JEAN

Le domaine s'étend sur 100 ha, est constitué d'une pinède, de marais et de milieux semi-naturels (agricoles) de **grandes valeurs écologiques** gérés de manière **économiquement viable** et pouvant jouer un **rôle de vitrine en agroécologie**. Le mode de gestion du domaine s'est construit autour de la conservation des milieux naturels et de leur biodiversité en y intégrant un système agricole productif, durable et autonome.



L'importance de l'arbre dans le système

Le rôle des arbres est multiple : stockage du carbone (réduction des émissions de gaz à effet de serre), brise-vent, ombrage, transport des nutriments des horizons profonds du sol, apport de matière organique au sol (litière de feuilles)... C'est dans cette optique, que certaines parcelles du Petit Saint-Jean ont été choisies pour expérimenter l'agroforesterie, associant la plantation d'arbres pour la production du bois d'œuvre (ébénisterie, marqueterie), l'exploitation du fourrage pour le pâturage (équin, bovin, ovin) et l'exploitation des inter-rangs par la mise en place de cultures. L'agroforesterie permet donc de favoriser l'évolution de nouveaux écosystèmes plus durables, et plus riches en biodiversité.



Des espèces qui s'adaptent aux conditions climatiques

D'autres parcelles sont cultivées avec des **espèces ayant des bonnes qualités d'adaptation au changement climatique**, comme par exemple le choix de cépage de **raisin noir Tempranillo**, qui résiste aux **températures élevées** et au **manque d'eau.**
*demander à Nicolas les autres espèces utilisées

BENEFICES POUR LA BIODIVERSITE

La conservation des milieux naturels présents sur le domaine du Petit St Jean apporte une remarquable biodiversité (par exemple on retrouve 350 espèces de plantes et 170 espèces d'oiseaux).
L'arbre dans le système agricole constitut un réel réservoir de biodiversité :

- Fournit des habitats et des ressources pour **accueillir la biodiversité**
- Limite l'impact du climat sur cultures, **en les protégeant des aléas climatiques** (secheresse, vent...)
- Maintien de **l'humidité, de la strcuture et la fertilité du sol**
- Offre un réseaux racinaire qui **favorise la colonisation par les mycorhizes**, champignon travaillant en symbiose avec les plantes. Les mycorhizes améliorent la fertilité et la structure du sol à long terme et atténuent la pollution (pesticides, métaux lourds...)
- Attire les **pollinisateurs**, essentiel pour la production de graines et de fruits



Les services que nous offrent l'agroforesterie

Support / soutien
Conservation de la biodiversité
Habitat pour la faune sauvage

Production
Alimentation humaine et animale – Combustible - Ressources génétiques

Services de régulation
Climat – Qualité de l'air – Régulation des maladies – Ravageurs des cultures - Pollinisation – Protection et fertilité des sols – Cycle de l'eau

Services culturels
Récréation - écotourisme

Les approches écosystémiques

LA GESTION FONDÉE SUR LES ECOSYSTÈMES

L'agroforesterie aide à maintenir les écosystèmes en bonne santé et à garantir leur résilience tout en permettant une utilisation durable de leurs ressources et services écosystémiques par les sociétés humaines, ce qui contribue à leur bien-être.

EbMgt

LA MISE EN PLACE DE L'INFRASTRUCTURE NATURELLE

Les infrastructures naturelles comme les arbres, sont des structures intégrées dans le paysage et ayant une utilité fonctionnelle. On distingue de leurs fonctions, des valeurs ou des services rendus, gratuitement, et de manière naturelle.

GI

Informations

Equipe

Responsable du projet : Nicolas Beck
Membres impliqués : Lisa Ernout, Brigitte Poulin, Loïc Tendron, Thomas Galewski et Arnaud Bêches

Partenaires financiers

Fondation de France
Fondation du Patrimoine
Fondation Lemarchand
Fondation Total CCPAC
Kimane Botanical Foundation

Partenaires techniques

GRAB Avignon
ASBRODF
Domaine viticole de l'Ecole de la Croix
Domaine viticole de Saumanière
Jean Clapes (formateur en traction animale et éleveur)

Contact

Tour du Valat
+33 (0) 490 97 20 93
secretariat@tourduvalat.org

Leçons apprises

Le choix des cultures et des techniques ont permis au Petit Saint-Jean d'améliorer ses rendements et de s'adapter à la hausse des températures. Favoriser les abres dans le systèmes agricole, permet d'améliorer la résilience et l'autonomie du système à long terme. La conservation des milieux naturels en périphérie des parcelles a été bénéfique pour la santé de l'agroécosystème.

Transférabilité des résultats

L'agroforesterie permet de produire une alimentation diversifiée et responsable en protégeant les sols et la biodiversité. Le choix des espèces et leur combinaison jouent un rôle très important dans le succès de l'opération. Il est nécessaire de prévoir des cultures qui s'adapteront aux conditions climatiques et environnementales. Une système agricole diversifié qui mime un écosystème naturel avec plusieurs niveaux (arbres, arbustes, animaux), sera plus autonome et pourra se réguler avec moins d'intervention sur le long terme.

Les Solutions Fondées sur la Nature

Retours d'expériences de la Tour du Valat

Fiche n°3

Approche agroécologique pour les zones humides deltaïques



#agriculture #gestion fondée sur les écosystèmes #résilience climatique #conservation

DÉFINITION

L'**agroécologie** est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuie sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et **à préserver les ressources naturelles.** Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Localisation : Sud de la France, Camargue
Habitat : Zones humides méditerranéennes

Ce projet répond aux défis de société

- Sécurité alimentaire
- Atténuation des effets du changement climatique
- Développement socio-économique
- Sécurité de l'eau
- Santé humaine
- Dégradation environnementale

DÉFIS

Nourrir le monde de manière durable, dans le contexte des changements climatiques et de la croissance démographique, implique des systèmes différents. Ils soutiennet les capacités d'adaptation, réduisent au minimum les impacts environnementaux et contribuent à la santé humaine et au bien-être animal, en permettant de :

- **Produire de l'alimentation,** en préservant les écosystèmes et leurs fonctions régulatrices et non matérielles
- **Eviter les intrants chimiques** de synthèse tels que des fertilisants et des produits phytopharmaceutiques avec des impacts négatifs possibles pour la santé et pour l'environnement
- **Constituer un habitat pour la biodiversité** et non une menace
- **Stocker du carbone** et **éviter les hautes émissions de gaz à effet de serre** provenant de l'agriculture intensive (IPCC 2014)
- **Protéger les pollinisateurs**, qui contribuent directement à environ un tiers de la production alimentaire mondiale

L'agriculture intensive augmente la production alimentaire mais au détriment des écosystèmes et de leurs fonctions régulatrices. Ce système montre aujourd'hui ses limites aussi bien d'un point de vue technique : les rendements stagnent [1] que d'un point de vue social et environnemental. Les produits phytopharmaceutiques ont des impacts négatifs possibles pour la santé des producteurs et consommateurs et font l'objet d'une grande défiance de la part de l'opinion publique. Enfin, l'agriculture est la deuxième source d'émission de gaz à effet de serre dans le monde, contribuant directement aux dérèglements climatiques en cours (IPCC 2014).

1 (Ray et al. 2012)



Une approche agroécologique durable

L'approche agroécologique **s'adapte aux contexte paysagé, aux situations environnementales, sociales, économiques, culturelles et politiques** spécifiques au site. La Camargue correspond aux trois types de zones agricoles à haute valeur naturelle[1] puisqu'on y retrouve **l'élevage en zone humide,** une mosaïque **de milieux agricoles et d'espaces semi-naturels** ainsi que la présence de nombreuses **espèces remarquables.** Elle constitue un bon exemple des enjeux de production et de conservation qui peuvent exister dans les plaines agricoles.

1 Andersen et al. (2003)



Que sont les infrastructures agroécologiques ?

Les haies plantées avec des **essences locales** des **linéaires de roseaux** ou encore des **milieux naturels comme les marais et les sansouires** constituent des **infrastructures agroécologiques**.

Cette diversitée du paysage permet d'augmenter la **résilience du milieu** et **favorise la biodiversité patrimoniale** présente dans les zones humides.[1]

1 Fischer et al, 2006



BENEFICES POUR LA BIODIVERSITE

- Les bandes enherbées et la diversité en milieux semi-naturels **favorisent les pollinisateurs.**
- Les haies sont favorables aux **oiseaux insectivores** et **chauves-souris.**
- Le riz produit en agriculture biologique **favorise les macro-invertébrés aquatiques, les amphibiens et leurs prédateurs** (oiseux d'eau).
- La diversité des types de cultures et la petite taille des parcelles **impactent positivement la biodiversité des milieux agricoles dans sa globalité** (plantes, abeilles, papillons, syrphes, carabes, araignées et oiseaux).

BENEFICES ECONOMIQUES

La valorisation des produits par les labels et les certifications accompagner d'aides financières supplémentaires pourraient rendre ce système agricole **plus attractif.** Les services rendus par des écosystèmes et la biodiversité préservés seront profitables dans la durée. Eliminer l'utilisation des produits phytosanitaires et des intrants chimiques offre une réduction de coûts considérables.

Les pratiques proposées favorisent la résilience des écosystèmes face aux effets du changement climatique

Les approches écosystémiques

LA GESTION FONDÉE SUR LES ECOSYSTÈMES

L'agroécologie vise à maintenir les écosystèmes en bonne santé et à garantir leur résilience tout en permettant une utilisation durable de leurs ressources et services écosystémiques par les sociétés humaines, ce qui contribue à leur bien-être.

EbMgt

LA MISE EN PLACE DE L'INFRASTRUCTURE NATURELLE

Les infrastructures naturelles comme les haies, les bosquets sont des structures intégrées dans le paysage avec une utilité fonctionnelle comme la production de service écosystémique.

IN

L'ATTÉNUATION FONDÉE SUR L'ECOSYSTÈME

Le recours à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le but de capter et stocker les gaz à effet de serre. Cela limite aussi les effets des changements climatiques.

EbA

Les services que nous offrent l'agroecologie

Support / soutien
Conservation de la biodiversité
Habitat pour la faune sauvage

Production
Alimentation - Combustible
Ressources génétiques

Services de régulation
Climat - Qualité de l'air - Prévention des maladies - Ravageurs des cultures - Pollinisation - Stockage de carbone - Protège les cultures du vent, de la sécheresses et autres événements climatiques - Protège le

Services culturels
Récréation - Écotourisme

Informations

Leçons apprises

L'agroécologie favorise la biodiversité et la santé des écosystèmes. On constate une **augmentation des abeilles et des oiseaux sur les parcelles agricoles où l'intensité d'utilisation des pesticides est faible. La diversification des paysages des milieux agricoles crée une hétérogénéité bénéfique à la biodiversité.**

Transférabilité des résultats

Les techniques utilisées en Camargue pourront s'adapter aux plaines deltaïques agricoles du bassin méditerranéen : Neretva en Croatie, Nil en Egypte et le Delta de l'Ebre en Espagne .

Publications et Rapport

Mallet P., 2019. Etude de la biodiversité des milieux agricoles camarguais au regard des pratiques phytosanitaires et du paysage. Mémoire de fin d'étude. 50pp.
Mallet P., Galewski T., Béchet A. 2020. Impact de l'agriculture biologique sur la biodiversité dans un contexte de zone humide - Synthèse bibliographique. Tour du Valat. 20pp.

Equipe
Pierre Mallet, Thomas Galewski, Arnaud Béchet

Partenaires financiers: Ministère français de l'agriculture et de l'alimentation
Partenaire technique: Biosud

Contact
Tour du Valat
+33 04 90 97 20 13
mallet@tourduvalat.org

Les Solutions Fondées sur la Nature

Retours d'expériences de la Tour du Valat



Fiche n° 4

Un outil pour promouvoir une gestion rationnelle de l'eau dans les marais méditerranéens

#gestion fondée sur le fonctionnement des ecosystèmes #résilience climatique #conservation de la biodiversité

Localisation : Bassin méditerranéen
Habitat : Marais temporaires et semi-permanents

GESTION DES MARAIS MÉDITERRANÉENS

Les **zones humides méditerranéennes** sont dominées par des **marais temporaires et semi-permanents** qui **s'assèchent naturellement en période estivale**. Ce caractère, dû aux températures élevées qui augmentent les **processus d'évaporation** et **d'évapotranspiration** (par les plantes) non compensés par les précipitations, confère aux zones humides méditerranéennes leur spécificité. Les zones humides méditerranéennes sont de plus en plus confrontées à la nécessité d'une **gestion proactive** et **adaptative** afin de maintenir leurs fonctions et services suite aux modifications des bassins versant, de l'allocation de la ressource en eau et du climat.

De plus, des nouvelles questions se posent :

Les scénarios climatiques permettront-ils aux mares temporaires actuelles de se maintenir sans intervenir sur leur gestion hydrologique ? Quels sont et quels seront les volumes d'eau nécessaires pour maintenir la biodiversité et les divers usages associés aux zones humides méditerranéennes ?

Ce projet répond aux défis de société

- Santé humaine
- Dégradation environnementale
- Sécurité alimentaire
- Securité hydrique

DÉFIS

- L'**artificialisation croissante des sols** et la **poldérisation des zones humides** font qu'elles sont de plus en plus **déconnectées de leur bassin versant**
- Les **apports d'eau** sont alors souvent nécessaires **pour préserver la biodiversité et maintenir les usages** associés à ces milieux
- Ces **apports d'eau** doivent cependant être **raisonnés et respecter les cycles naturels** afin que les activités humaines telles que la coupe du roseau, la chasse, le pâturage, pêche soient durables
- Les **scénarios climatiques** pour la région sont susceptibles d'entraîner **une diminution de la ressource en eau** en quantité et en qualité (salinisation, plus forte utilisation des eaux de drainage) à certaines périodes de l'année
- Une la **gestion de l'eau durable et raisonnée** devient impérative avec les **effets de changement climatique**



Mar O Sel

Mar-O-Sel est une **interface en libre accès sur internet** visant à promouvoir **une gestion durable de l'eau dans les marais méditerranéens.** Ce simulateur permet de **calculer les volumes d'eau nécessaires** pour atteindre un **niveau d'eau désiré** selon les différents mois de l'année en fonction des conditions climatiques passées, présentes ou futures. L'outil permet aussi de **visualiser l'impact de cette gestion de l'eau** sur l'évolution de la salinité de l'eau souterraine et de surface, le développement de la végétation émergente et submergée dans les marais (hauteur et densité du roseau, composition des herbiers, risques de prolifération de la jussie) et les capacités d'accueil pour les oiseaux nicheurs (passereaux paludicoles, butor étoilé, héron pourpré, canard colvert).



Quel est l'importance de la gestion de l'eau dans les marais méditerranéens ?



Face à la **diminution de la ressource en eau en quantité et en qualité** (salinisation, plus forte utilisation des eaux de drainage) à certaines périodes de l'année et à l'augmentation tendancielle de la demande en eau, les pays méditerranéens sont confrontés à plusieurs défis : **gérer durablement** des ressources hydriques limitées, **assurer l'accès à l'eau potable** aux populations et **inciter les usagers à des comportements économes** en eau. Pour effectuer un **usage raisonné d'eau dans les marais méditerranéens** : Il faut **réduire les besoins d'apport en eau douce** tout en **maintenant les usages et fonctions des zones humides.** Aussi, **moduler les entrées d'eau** en hiver pour **éviter les entrées d'eau salée ou de moindre qualité** à d'autres périodes de l'année.

BENEFICES POUR LA BIODIVERSITE



- **Préservation des zones humides méditerranéennes** et en particulier d'une flore et d'une faune remarquables, **adaptées aux assèchement estivaux**.
- Soutien des **capacités d'accueil pour les oiseaux nicheurs** (passereaux paludicoles, butor étoilé, héron pourpré, canard colvert).

Les services écosystémique nous offrent les ripisylves

- **Support / soutien**
 - Cycle de l'eau - Habitat pour la conservation de la biodiversité
- **Production**
 - Alimentation - Eau - Fibres - Ressources génétiques
- **Services de régulation**
 - Climat - Qualité de l'eau - Flux hydriques - Erosion - Maladies - Parasite - Pollinisation - Risques naturels
- **Services culturels**
 - Valeurs spirituelles - Valeurs esthétiques - Récréation et écotourisme

LA GESTION FONDÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Elle vise à maintenir les écosystèmes en bonne santé et à garantir leur résilience tout en permettant une utilisation durable de leurs ressources et services écosystémiques par les sociétés humaines, ce qui contribue à leur bien-être.

EbMgt

Les approches écosystémiques

Adaptation fondée sur l'écosystème

Le recours à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le but de capter et stocker les gaz à effet de serre. Cela limite ainsi les effets des changements climatiques.

EbA

Informations

Leçons apprises

La modélisation est un outil d'appui pour des choix de gestion plus durable et pour une **utilisation raisonnée de l'eau**. Cela permet d'estimer les volumes d'eau nécessaires pour **maintenir la biodiversité** et les **divers usages** associés aux zones humides méditerranéennes.

Transférabilité des résultats

Mar-O-Sel a été développé afin de contribuer à une gestion durable et patrimoniale des marais méditerranéens. L'outil **est libre d'utilisation** et s'adresse à toute personne souhaitant **tester l'impact de divers modes de gestion** sur l'hydrologie et la biodiversité des marais, notamment dans une perspective **d'évolution du climat.**

Publication et rapports

Lefebvre G., Redmond L., Germain C., Palazzi E., Terzago S., Willm L., Poulin B. 2019. **Predicting the vulnerability of seasonally-flooded wetlands to climate change across the Mediterranean Basin.** Science of The Total Environment 692:546-555. DOI : http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2019.07.263

Lefebvre, G., Germain, C. & Poulin, B. 2015. **Contribution of rainfall vs. water management to Mediterranean wetland hydrology : Development of an interactive simulation tool to foster adaptation to climate variability.** Environmental Modelling & Software 74, 39-47.

Website

www.mar-o-sel.net

Partenaires financiers

Fondation ProVALAT, MAVA Fondation pour la Nature, Fondation Total, Liteau, LIFE-Nature, Région PACA, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, Projet Ecopotential

Equipe

Willm L., Grillas P., Olivier A.

Contact

Tour du Valat
+33 04 90 97 20 13
secretariat@tourduvalat.org

Plus vaste zone humide de France, la Camargue est sujette à des pressions humaines considérables. Ce territoire, sous l'influence de l'eau, est en constante évolution. Les zones humides sont devenues des espaces à enjeux et des espaces sources de conflits entre acteurs, pour la maitrise de leur accès et de leur gestion. Ce sont notamment, ces conflits d'usage qui semblent être à l'origine des tensions sociales et qui ont produit le paysage actuel de la Camargue. Le site des EMSC (Etangs et Marais des Salins de Camargue), est un bon exemple pour se rendre compte de la complexité de la gestion d'un espace naturel où les usages sont multiples. Valoriser et faire comprendre les enjeux et les mesures de gestion mises en œuvre sur le site aux acteurs locaux sont des actions primordiales pour appréhender les conflits. Construire un plan stratégique de communication dont l'objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs est un processus de médiation complexe. La médiation n'a pas pour objet de résoudre les conflits, mais d'accompagner les différents acteurs impliqués localement à se concerter et à construire ensemble. La place du médiateur en territoire conflictuel se doit d'être modelable et réfléchie tout au long de ce processus de concertation. La Camargue étant un territoire changeant, la médiation se doit d'appréhender les origines des conflits afin d'atténuer les tensions entre les Hommes et entre l'Homme et son environnement.

Mots clés : Gestion de conflit / Conflits d'usages / Stratégie de communication / Camargue / Médiation environnementale

As the most extensive wetland in France, Camargue is being considerably pressurized by human factors. Influenced by water, this territory is constantly evolving. As participants are fighting over their access and management, the wetlands became a place of concern and a source of conflict. As a matter of fact, it is those particular conflicts of use that seem to have shaped the current landscape of Camargue but also, to be the source of the social tensions. The EMSC site (Étangs et Marais des Salins de Camargue) is a good example to understand how complex it can be to manage green spaces with numerous uses. In order to apprehend the conflicts, it is essential to highlight but also to get local participants to understand what is at stake and what are the management measures implemented on site. Building a strategic communication plan that intend to promote interactions between the participants is a complex mediation process. Mediation does not intend to solve a conflict, but instead to help the different participants to plan and build together. The role of the mediator in areas of conflict must be adjustable and cautious throughout the whole collaboration process. Camargue being a moving and evolving area, mediation must apprehend the different sources of conflict in order to ease the tensions between human beings themselves but also between human beings and their environment.

Keywords: Conflict management / Conflict of use / Communications strategy / Camargue / Environmental mediation / Wetlands